

*Eglise du Saint-Sacrement à Liège*

*Chapelle de Bavière à Liège*

*Eglise Saint-Lambert à Verviers*



## *Feuilleton mensuel d'octobre 2020*

### *Eglise du Saint-Sacrement*

Boulevard d'Avroy, 132 - 4000 Liège

Dimanche : messes à \* 10h et 11h15

Lundi, Mercredi, Vendredi : \* messe à 18h

Mardi, Jeudi, Samedi : \* messe à 8h30

### *Chapelle de Bavière*

Rue des Bonnes Villes, 3 - 4020 Liège (Outremeuse)

Dimanche : \* messe à 11h30

Mercredi et Vendredi : messe à 7h30

### *Eglise Saint-Lambert de Verviers*

Rue du Collège, 80 – 4800 Verviers

Dimanche : \* messe à 17h

\* indique une messe grégorienne chantée (missel de 1962)

- Abbé Claude Germeau

- Abbé Jean Schoonbroodt

- Abbé Marc-Antoine Dor

Boulevard d'Avroy 54/11

4000 Liège

04 70 94 70 05

abbedor@gmail.com

# SOMMAIRE

Editorial : octobre, le mois du Rosaire !	3
Les mystères du Rosaire	8
Appel pressant	14
Calendrier d'octobre 2020	16
Annonces, catéchisme et formation	21
« Retournons à l'Eucharistie avec joie » (cardinal Robert Sarah)	23
« Quelques bienfaits de la messe en latin » (M <sup>gr</sup> Jean-Pierre Delville, évêque de Liège)	30
Histoire sommaire de la constitution du Rosaire	38
Trois témoignages historiques sur le Rosaire aux XIV <sup>e</sup> et XV <sup>e</sup> s.	60
Où la Vierge Marie suggère de réciter 4 fois 50 Ave chaque jour...	60
Un témoignage des années 1470-1480 d'Adrien d'Oudenbosch sur la pratique du Rosaire dans le diocèse de Liège et aux Pays-Bas	63
Mystères de la vie publique et prière du Rosaire à la fin du XV <sup>e</sup> siècle d'après le témoignage de Félix Fabri (Schmid)	71
Célébrations dans les autres églises de Liège (Unité Pastorale de Saint-Lambert au cœur de Liège) et de Verviers	78

## *Editorial : octobre, le mois du Rosaire !*

Pourquoi le Rosaire ? Cette forme de dévotion ne rencontre pas toujours l'approbation et il n'est pas rare, surtout chez les intellectuels, d'entendre dire qu'on a du mal à entrer dans cette prière.

François Mauriac a très bien décrit cette difficulté : « *Je n'ai jamais pu me plier au partage qu'elle exige : la bouche qui profère les Ave Maria par dizaines et l'esprit qui médite chacun des mystères joyeux, glorieux, douloureux : quinze en tout, un par dizaine, cinq par chapelet. Il n'y a rien là qui me choque, mais cette dissociation entre la parole et la pensée m'est interdite. Il faut que je sois engagé tout entier dans chaque mot que je prononce. Il n'est pas question pour moi, que la salutation de l'Ange à Marie occupe mes lèvres tandis que mes pensées s'attacheraient à l'une ou l'autre scène de l'Évangile. Mais comment obtenir de soi une attention exclusive à la même parole indéfiniment répétée ? Telles sont, exposées sans fard, les difficultés que je trouve, personnellement, à la dévotion du Rosaire.* »<sup>1</sup>

### I - UN ALBUM DE SOUVENIRS COMMENTÉS PAR LA VIERGE

Une comparaison peut nous aider à résoudre ce problème bien posé, en nous montrant comment dans le rosaire la méditation des mystères de la vie du Christ et l'humble récitation des Ave forment un tout.

Qui n'a jamais rendu visite à une vieille maman ou à une

---

<sup>1</sup> Préface de l'opuscule du père Henri-Dominique Laval, *Le Rosaire ou les trois mystères de la Rose*, Plon, Paris, 1952, p. I-II. De part et d'autre du texte cité, l'auteur commence par dire : « C'est par son aspect le plus humble que la dévotion du Rosaire me touche » et achève : « Ce qui ne signifie pas que je la rejette, ni qu'à ma manière je ne l'utilise. »

grand-mère chargée d'ans et vivant seule ? De quoi parle-t-elle ? De ceux qu'elle porte dans son cœur, en particulier de ses descendants. Une mère aime ses enfants, et elle en est fière. Elle garde en son cœur les souvenirs de leur enfance, de leur scolarité, de leurs jeux, de leurs joies et de leurs peines, de leurs maladies et de leurs succès, de leurs amis, etc. Si elle a eu le malheur de perdre un fils, s'il a été un héros de la guerre, elle aime parler de lui, montrer ses photographies, ses décorations et ses citations, raconter ses exploits. Elle vit dans ses souvenirs qui ne la quittent pas. Souvent son récit rend attachant celui dont elle parle. Au fur et à mesure qu'elle tourne les pages de l'album de famille, des détails, des anecdotes lui reviennent à l'esprit et elle nous en fait profiter. Grâce à une telle maman, à son cœur et à ses souvenirs, on entre dans l'intimité de sa famille, on y vit.

**UN ALBUM DE SOUVENIRS COMMENTÉ PAR UNE MAMAN :** voici une image suggestive qui peut nous faire comprendre de l'intérieur ce qu'est la prière du rosaire. Les paroles récitées au cours des dizaines s'adressent surtout à la Sainte Vierge, la mère du Christ, mais tous les souvenirs, tous les mystères, concernent surtout son fils bien-aimé. C'est évidemment impossible, mais si elle avait eu un album photo, la Sainte Vierge ne nous aurait montré que les clichés de son fils : son fils attendu, né, grandissant, accomplissant des miracles, souffrant, ressuscité, etc. Il y aurait beaucoup de photographies ! C'est pourquoi l'Eglise a sélectionné pour nous les meilleures : ce sont les mystères du rosaire. Et, pour continuer de filer ma métaphore, le pape saint Jean-Paul II a eu la chance de retrouver un lot d'excellents clichés qui s'étaient égarés ou qui passaient inaperçus : ce sont les mystères lumineux de la vie publique de Jésus<sup>2</sup>.

Entrer dans la prière du rosaire, c'est reprendre les paroles de l'ange Gabriel portant le message de Dieu, pour entrer dans l'intimité de celle qui a vécu le mystère de l'Incarnation à la place

---

<sup>2</sup> Cf. Jean-Paul II, Lettre apostolique *Rosarium Virginis Mariæ*, 16 octobre 2002, n. 19.

où Dieu la voulait. Pour commenter ces scènes évangéliques, quels meilleurs yeux que ceux de la Mère du Christ ? Elle a reçu en primeur l'annonce du salut. Pleine, comblée de grâce, elle a aussi trouvé grâce auprès de Dieu. Peut-il y avoir meilleure interprète ? Elle a accueilli le message de Dieu et la personne du Verbe dans son cœur et dans son corps. Nouvelle Eve, elle a su, elle, donner à Dieu la seule bonne réponse. C'est dans le climat de l'Annonciation, fait d'adoration, d'admiration, de silence et de contemplation, en reprenant le moyen choisi par Dieu pour nous y faire entrer, qu'on parcourt les mystères de la vie de Jésus, qui est « *la vérité, la voie et la vie* »<sup>3</sup>.

## II - POUR L'AMOUR DE MOI ET POUR L'AMOUR DE NOUS...

Grâce à la méditation des mystères du Christ avec le cœur de Marie, nous entrons dans l'intimité du Fils de Dieu fait homme, nous faisons nôtre tout ce qu'Il a dit et fait, nous scrutons toutes les dimensions de ses paroles et de ses actes pour mieux en comprendre la portée et la richesse, nous nous en nourrissons, nous nous attachons à ce qui plaît à Dieu, à celui surtout « *en qui Dieu met toute sa complaisance* »<sup>4</sup>, Jésus, « *le fruit des entrailles* » de Marie.

Le cœur de Marie fixé sur Jésus devient alors notre refuge et notre école. Au fil des *Ave*, nos égoïsmes, nos étroitesse, nos craintes, nos manques de confiance rencontrent inlassablement cette grande révélation : **LE FILS DE DIEU S'EST FAIT HOMME POUR MOI**<sup>5</sup>, Il a souffert pour moi, Il a vaincu le démon, le péché et la mort pour moi, Il nous ouvre les portes de son Royaume.

En face de toutes les épreuves et déceptions de l'existence ou de la vie des hommes, se dresse cette Bonne Nouvelle (Evangile), qui nous rejoint et nous concerne tous. C'est notre patrimoine.

---

<sup>3</sup> Jn 14, 6.

<sup>4</sup> Mt 17, 5.

<sup>5</sup> cf. Ga 2, 20.

Dans notre cœur peut ainsi s'établir fermement cette conviction : ni la mort, ni la vie ; ni le présent, ni l'avenir ; ni la tribulation, l'angoisse ou la persécution ; ni la faim, ni la nudité ; ni les périls, ni le glaive, ni aucune créature ne peut nous séparer de l'amour de Dieu manifesté dans le Christ Jésus<sup>6</sup>. Il n'y aurait que le péché non regretté, le péché dont on ne veut pas sortir, le péché où l'on s'obstine, le péché qu'on n'a plus le courage de combattre - il n'y aurait que cet obstacle qui pourrait nous séparer de cet Amour.

### III - POUR EMBRASER LE MONDE DE L'AMOUR DE DIEU

Et parce que Dieu a montré pour nous tant de bienveillance, d'amour et de miséricorde, notre cœur s'enflamme du désir de réaliser ce que la prière nous a peut-être suggéré : faire connaître à autrui cet Amour qui s'écrit avec un grand A, le mystère de la Sainte Trinité ; travailler à annoncer partout cet Amour de Dieu qui surpasse tout ce que nous pourrions concevoir<sup>7</sup> de meilleur ; et contribuer à établir autour de nous le Royaume de Dieu.

La charité nous oblige<sup>8</sup> à passer à l'action apostolique, pour que rien de ce que Dieu a créé avec amour ne périsse, pour que tous nos prochains aient la vie, qu'ils l'aient en abondance, cette vie avec un grand V, la vie surnaturelle, la vie de la grâce, notre participation à la vie divine.

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le bienheureux Bartolo Longo (1841-1926), qui avait une certaine fortune personnelle, voulut offrir à Dieu une couronne de prière. Il a donc fait construire à Pompéi un grand sanctuaire à Notre-Dame du Rosaire. Mais sa vie de prière l'a incité, l'a poussé, l'a obligé à confectionner une autre couronne, non pas faite de pierres, une couronne vivante. Il a donc accueilli à son foyer 15 orphelines en 1887, puis 15 fils de repris de justice en 1892. Une science orgueilleuse prétendait alors que

---

<sup>6</sup> cf. Rm 8, 35-39.

<sup>7</sup> Cf. Ep 3, 19.

<sup>8</sup> 2 Co 5, 14.

les gênes ataviques de tendance au crime se transmettaient héréditairement aux enfants des délinquants. C'était donc folie aux yeux des hommes d'entreprendre de les éduquer. Mais Bartolo Longo savait que c'était la volonté de Dieu et que rien ne s'y opposerait s'il prenait les bons moyens et ne reculait pas devant les sacrifices. Et 10 ans plus tard, c'était plus de 130 filles et 100 garçons dont il s'occupait !

Si la récitation du Rosaire modèle et informe notre vie et nos comportements de tous les jours, comme pour le bienheureux Bartolo Longo, alors (comme le pape Léon XIII l'annonçait il y a plus de 100 ans<sup>9</sup>) le Rosaire sera le remède à tous les grands maux de notre temps.

Abbé Marc-Antoine Dor, recteur

***En octobre dans nos murs, une petite exposition sur le Rosaire prend la suite des scènes de la vie de saint Lambert.***



---

<sup>9</sup> Cf. Léon XIII, lettre encyclique *Lætitia sanctæ*, 8 septembre 1893.

## *Les mystères du Rosaire*

Etymologiquement, un rosaire est une couronne de roses ; un chapelet, un chapeau de fleurs.

Dire son chapelet, c'est tresser à la Sainte Vierge une couronne de prières.

En récitant un Rosaire ou un chapelet, on pense aux principaux événements de la vie de Jésus et de Marie : c'est ce qu'on appelle les « mystères ».

Outre les cinq mystères joyeux, les cinq mystères douloureux et les cinq mystères glorieux, cinq mystères lumineux correspondent aux mystères de la vie publique de Jésus. Les vingt mystères constituent un véritable « résumé de l'Évangile ».

Pour chaque mystère, on récite (ou on chante) un *Pater* (*Notre Père*), dix *Ave* (*Je vous salue, Marie*) et un *Gloria* (*Gloire au Père*).

L'office divin comporte 150 psaumes et des cantiques bibliques. En ajoutant aux 150 *Ave* du Rosaire classique les 50 *Ave* des mystères lumineux, on complète le « psautier des fidèles ».

Les prières qui suivent ont été rédigées par Dom Gaspar Lefebvre (*Mon premier Missel quotidien*, 1959, pp. 631-636) et complétées par nos soins pour les « mystères lumineux ».

**Indulgence plénière** pour la pieuse récitation du Rosaire dans une église ou un oratoire, en famille, dans une communauté religieuse, dans une association de fidèles et généralement lorsque plusieurs se réunissent pour une fin honnête ; ou lorsqu'on s'unit à la récitation de cette prière par le Souverain Pontife retransmise par un moyen audiovisuel ou radiophonique.

**Indulgence partielle** dans les autres cas.

## MYSTERES JOYEUX

### 1<sup>er</sup> mystère joyeux : l'Annonciation

Je vous salue, Marie, vous qui, sans hésiter, avez dit oui au message de l'ange.

Obtenez-moi de Dieu une humble confiance, tout de suite, en sa parole.



### 2<sup>e</sup> mystère joyeux : la Visitation

Je vous salue, Marie, vous qui avez fait partager aussitôt votre joie à votre cousine Elisabeth.

Obtenez-moi de Dieu un grand amour des autres et la recherche de tout ce qui peut les rendre heureux.



### 3<sup>e</sup> mystère joyeux : la Naissance de Jésus

Je vous salue, Marie, vous qui avez mis au monde Jésus, dans la pauvreté de l'étable et de la crèche.

Obtenez-moi de Dieu la grâce de ne jamais m'attacher aux richesses de la terre.



### 4<sup>e</sup> mystère joyeux : la Présentation de Jésus au Temple

Je vous salue, Marie, vous qui avez obéi à la Loi de Moïse en présentant Jésus au Temple.

Obtenez-moi de Dieu la soumission et l'obéissance à tous ses commandements.



### 5<sup>e</sup> mystère joyeux : le Recouvrement de Jésus au Temple

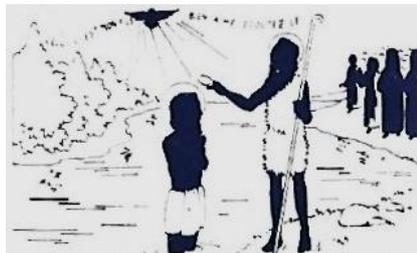
Je vous salue, Marie, vous qui avez retrouvé Jésus au Temple après trois jours de recherches.

Obtenez-moi de Dieu la fidélité à toujours rechercher Jésus et son bon plaisir.



## MYSTERES LUMINEUX

### 1<sup>er</sup> mystère lumineux : le Baptême de Jésus



Je vous salue, Marie, mère de Jésus, notre Sauveur, qui a voulu être baptisé du baptême de pénitence par Jean Baptiste. Obtenez-moi de Dieu le don de science et une connaissance plus intime de Jésus.

### 2<sup>e</sup> mystère lumineux : les Noces de Cana



Je vous salue, Marie, vous qui avez intercédé auprès de Jésus et obtenu qu'il change l'eau en vin. Obtenez-moi de Dieu une grande confiance dans la prière.

### 3<sup>e</sup> mystère lumineux : l'Appel à la conversion et la prédication du Royaume



Je vous salue, Marie, mère de Jésus, notre Sauveur, qui a prêché le Royaume de Dieu et institué le sacrement de la pénitence. Obtenez-moi de Dieu la grâce de marcher à la suite de Jésus sans me laisser décourager par mes chutes.

### 4<sup>e</sup> mystère lumineux : la Transfiguration de Jésus



Je vous salue, Marie, mère de Jésus, notre Sauveur, qui a été transfiguré et a montré sa gloire aux apôtres. Obtenez-moi de Dieu l'esprit de prière et le don de sagesse.

## **5<sup>e</sup> mystère lumineux : l'Institution de l'Eucharistie**

Je vous salue, Marie, mère de Jésus, notre Sauveur, qui a institué à la Cène l'Eucharistie.

Obtenez-moi de Dieu une grande dévotion eucharistique.



## **MYSTERES DOULOUREUX**

### **1<sup>er</sup> mystère douloureux : l'Agonie de Jésus au jardin des Oliviers**

Je vous salue, Marie, mère de Jésus, notre Sauveur, qui fut en agonie sous le poids de nos fautes.

Obtenez-moi de Dieu une vive contrition de mes péchés et la ferme volonté de n'en plus commettre.



### **2<sup>e</sup> mystère douloureux : la Flagellation**

Je vous salue, Marie, mère de Jésus, notre Sauveur, qui fut cruellement flagellé par ses bourreaux.

Obtenez-moi de Dieu la force de faire des mortifications et de me priver parfois de quelque chose pour expier mes péchés.



### **3<sup>e</sup> mystère douloureux : le Couronnement d'épines**

Je vous salue, Marie, mère de Jésus, notre Sauveur, qui fut tourné en dérision et couronné d'épines.

Obtenez-moi de Dieu la grâce de ne jamais céder à l'égoïsme, à l'orgueil, à la vanité, à la colère.



#### **4<sup>e</sup> mystère douloureux : le Portement de la croix**



Je vous salue, Marie, mère de Jésus, notre Sauveur, qui porta sa croix jusqu'au calvaire.

Obtenez-moi de Dieu la patience dans les épreuves et le courage de porter ma croix chaque jour à la suite de Jésus.

#### **5<sup>e</sup> mystère douloureux : le Crucifiement**



Je vous salue, Marie, mère de Jésus, notre Sauveur, qui mourut sur la croix pour nous sauver.

Obtenez-moi de Dieu un grand amour de Jésus et un zèle ardent pour sauver les âmes.

### **MYSTERES GLORIEUX**

#### **1<sup>er</sup> mystère glorieux : la Résurrection**



Je vous salue, Marie, mère de Jésus, notre Sauveur, qui ressuscita des morts au matin de Pâques.

Obtenez-moi de Dieu une foi inébranlable dans la puissance et l'amour de Jésus.

#### **2<sup>e</sup> mystère glorieux : l'Ascension**



Je vous salue, Marie, mère de Jésus, notre Sauveur, qui monta au ciel auprès de son Père.

Obtenez-moi de Dieu une ferme espérance d'aller rejoindre Jésus au ciel après ma mort.

### **3<sup>e</sup> mystère glorieux : la Descente du Saint-Esprit**

Je vous salue, Marie, vous qui, avec les apôtres, avez reçu le Saint-Esprit à la Pentecôte.

Obtenez-moi de Dieu une charité sans cesse croissante, un amour toujours plus ardent pour lui.



### **4<sup>e</sup> mystère glorieux : l'Assomption de la Sainte Vierge**

Je vous salue, Marie, vous qui êtes au ciel, en corps et en âme, auprès de Jésus, votre Fils.

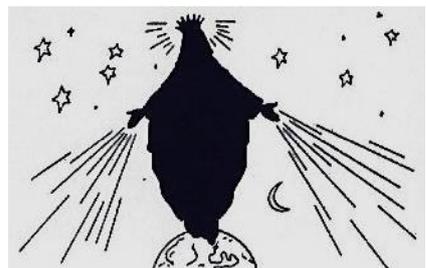
Obtenez-moi de Dieu, par vos maternelles prières, la grâce d'une bonne mort.



### **5<sup>e</sup> mystère glorieux : le Couronnement de la Sainte Vierge**

Je vous salue, Marie, vous qui avez reçu du Seigneur la couronne de la gloire éternelle.

Obtenez-moi de Dieu la persévérance afin de toujours vivre saintement et de partager un jour votre bonheur au ciel.



## *Appel pressant à tous nos amis*



Les travaux dans notre église avancent et nous avons maintenant une nef sans échafaudages. Plus que jamais, nous comptons sur votre aide pour nous aider à mener à bien notre chantier.

Vous pouvez faire un don fiscalement déductible pour la restauration de l'église du Saint-Sacrement en versant votre montant au compte de projet : **IBAN BE10 0000 0000 0404 – BIC BPOTBEB1** de la Fondation Roi Baudouin avec, en communication, la mention structurée (indispensable) : **128/2980/00091**.

Tout don de minimum 40 € est fiscalement déductible des revenus imposables à concurrence de 45% du montant effectivement versé (art. 145/33 du code de l'impôt sur les revenus).



**Exceptionnellement pour les dons de l'année 2020, le gouvernement vient de décider de porter cette déductibilité fiscale à 60% du montant versé.**

Le montant des dons reçus à ce jour sur le compte ouvert pour notre projet par la Fondation Roi Baudouin s'élève actuellement à 87.200 euros.

**Nous espérons toujours atteindre la somme de 100.000 euros !  
... grâce à votre participation !**

Menée par l'architecte Louis Schockert de l'Atelier \*Nord, la restauration entend remettre en valeur l'édifice tout en réalisant les travaux structurels nécessaires à sa conservation. Les travaux s'articulent autour de six grandes interventions :

1. la stabilisation des fissures verticales dans les maçonneries du chœur et de la nef par l'ajout de tirants dans l'épaisseur du mur ;

2. la consolidation de la charpente qui présente des faiblesses structurelles importantes, à l'aide d'un maillage alliant triangulations, chaînage périphérique et tirants en acier inoxydable ;

3. l'entretien des couvertures, des corniches, des tuyaux de descente et des lucarnes ainsi que l'entretien par un maître verrier des vitraux accessibles depuis les échafaudages ;

4. le nettoyage et la restauration de la façade monumentale en pierre et des retours latéraux en brique, en ce compris la restauration du bas-relief de saint Augustin et le blason du fronton ;

5. la restauration du bas-relief en stuc de saint Jean à Patmos et de la porte en bois sculptée ;

6. la dépose et la repose du parvis (escalier et dallage) avec la mise en œuvre d'une nouvelle grille d'entrée permettant de clôturer sobrement l'entrée de l'édifice.

**La vidéo de notre projet est accessible :**

**<https://www.youtube.com/watch?v=viKf2ESmNCQ>**

Diffusez-la, avec un mot de recommandation, dans le cercle de vos amis et connaissances.

Pour tous renseignements, contacter notre Secrétariat  
**(04 344 10 89).**

## CALENDRIER D'OCTOBRE 2020

Dimanche 27 sept. 17<sup>e</sup> après la Pentecôte / 26<sup>e</sup> du T. ordinaire

- \* 10h Messe
- 11h15 Messe
- \* 11h30 Messe (Chapelle de Bavière)
- \* 17h Messe (Saint-Lambert de Verviers)

Lundi 28 septembre S<sup>t</sup> Wenceslas, Martyr

- \* 18h Messe

Mardi 29 septembre **S<sup>T</sup> MICHEL ARCHANGE**

- \* 8h30 Messe
- 17h/19h Adoration et confessions

Mercredi 30 sept. S<sup>t</sup> Jérôme, Docteur

- 7h30 Messe (Chapelle de Bavière)
- \* 18h Messe

Jeudi 1<sup>er</sup> octobre Portes Ouvertes

- 8h/12h Ouverture
  - \* 8h30 Messe (votive de S<sup>te</sup> Thérèse de Lisieux)
  - 9h30-11h30 Confessions
- 14h/17h Ouverture
  - 14h Exposition du Saint-Sacrement
  - 14h15-16h30 Adoration silencieuse puis accompagnée
  - 16h45 Bénédiction du Saint-Sacrement ; Fermeture

Vendredi 2 octobre **S<sup>TS</sup> ANGES GARDIENS (1<sup>er</sup> vendr. du mois)**

- 7h30 Messe (Chapelle de Bavière)
- 12h Chapelet
- \* 18h Messe

Samedi 3 octobre S<sup>te</sup> Thérèse de Lisieux, Docteur

- \* 8h30 Messe (votive du Cœur immaculé de Marie)
- 14h Rosaire et confessions (Fatima)
- 15h30 Messe (votive du Cœur immaculé de Marie)

Dimanche 4 octobre 18<sup>e</sup> après la Pentecôte / 27<sup>e</sup> du T. ordinaire

\* 10h

**MESSE EN MUSIQUE**

*Programme musical de l'Ensemble Darius (orgue et violons)*

Trio Sonate in F op. 1 n. 1 d'Antonio Caldara

Sonate in F KV 244 de Mozart extrait des Sonates de l'église.

- 11h15

Messe

\* 11h30

Messe (Chapelle de Bavière)

\* 17h

Messe (Saint-Lambert de Verviers)

Lundi 5 octobre

S<sup>te</sup> Faustine Kowalska

\* 18h

Messe

Mardi 6 octobre

S<sup>t</sup> Bruno

\* 8h30

Messe

- 17h/19h

Adoration et confessions

Mercredi 7 octobre

**NOTRE-DAME DU ROSAIRE**

→ Pas de messe à 7h30 à la Chapelle de Bavière !

\* 18h

Messe

Jeudi 8 octobre

S<sup>te</sup> Brigitte de Suède

Portes Ouvertes

• 8h/12h

Ouverture

\* 8h30

Messe

9h30-11h30

Confessions

• 14h/17h

Ouverture

14h

Exposition du Saint-Sacrement

14h15-16h30

Adoration silencieuse puis accompagnée

16h45

Bénédiction du Saint-Sacrement ; Fermeture

Vendredi 9 octobre

S<sup>ts</sup> Denys de Paris et ses compagnons, MM. ;

S<sup>t</sup> Jean Léonardi

- 7h30

Messe (Chapelle de Bavière)

- 12h

Chapelet

\* 18h

Messe

Samedi 10 octobre	S <sup>t</sup> François Borgia
* 8h30	Messe
<u>Dimanche 11 oct.</u>	<u>19<sup>e</sup> après la Pentecôte / 28<sup>e</sup> du T. ordinaire</u>
* 10h	Messe
- 11h15	Messe
* 11h30	Messe (Chapelle de Bavière)
* 17h	Messe (Saint-Lambert de Verviers)
Lundi 12 octobre	
* 18h	Messe
Mardi 13 octobre	S <sup>t</sup> Edouard
* 8h30	Messe
- 17h/19h	Adoration et confessions
Mercredi 14 octobre	S <sup>t</sup> Calixte, Pape M
- 7h30	Messe (Chapelle de Bavière)
* 18h	Messe
Jeudi 15 octobre	S <sup>te</sup> Thérèse d'Avila (T. de Jésus), Docteur
	Portes Ouvertes
• 8h/12h	Ouverture
* 8h30	Messe
9h30-11h30	Confessions
• 14h/17h	Ouverture
14h	Exposition du Saint-Sacrement
14h15-16h30	Adoration silencieuse puis accompagnée
16h45	Bénédictio n du Saint-Sacrement ; Fermeture
Vendredi 16 octobre	S <sup>te</sup> Hedwige
- 7h30	Messe (Chapelle de Bavière)
- 12h	Chapelet
* 18h	Messe
Samedi 17 octobre	S <sup>te</sup> Marguerite-Marie Alacoque
* 8h30	Messe

<u>Dimanche 18 oct.</u>	<u>20<sup>e</sup> après la Pentecôte / 29<sup>e</sup> du T. ordinaire</u>
* 10h	Messe
- 11h15	Messe
* 11h30	Messe (Chapelle de Bavière)
* 17h	Messe (Saint-Lambert de Verviers)
Lundi 19 octobre	S <sup>t</sup> Pierre d'Alcantara
* 18h	Messe
Mardi 20 octobre	S <sup>t</sup> Jean de Kenty
* 8h30	Messe
- 17h/19h	Adoration et confessions
Mercredi 21 octobre	
- 7h30	Messe (Chapelle de Bavière)
* 18h	Messe
Jeudi 22 octobre	S <sup>t</sup> Jean-Paul II, Pape
	Portes Ouvertes
• 8h/12h	Ouverture
* 8h30	Messe
9h30-11h30	Confessions
• 14h/17h	Ouverture
14h	Exposition du Saint-Sacrement
14h15-16h30	Adoration silencieuse puis accompagnée
16h45	Bénédiction du Saint-Sacrement ; Fermeture
Vendredi 23 octobre	S <sup>t</sup> Antoine-Marie Claret, Evêque
- 7h30	Messe (Chapelle de Bavière)
- 12h	Chapelet
* 18h	Messe
Samedi 24 octobre	S <sup>t</sup> Raphaël Archange
* 8h30	Messe

Dimanche 25 oct. Christ-Roi / 30<sup>e</sup> du T. ordinaire

- \* 10h Messe
- 11h15 Messe
- \* 11h30 Messe (Chapelle de Bavière)
- \* 17h Messe (Saint-Lambert de Verviers)

Lundi 26 octobre

- \* 18h Messe

Mardi 27 octobre

- \* 8h30 Messe
- 17h/19h Adoration et confessions

Mercredi 28 octobre **S<sup>TS</sup> SIMON ET JUDE, APOTRES**

- 7h30 Messe (Chapelle de Bavière)
- \* 18h Messe

Jeudi 29 octobre Portes Ouvertes

- 8h/12h Ouverture
  - \* 8h30 Messe
  - 9h30-11h30 Confessions
- 14h/17h Ouverture
  - 14h Exposition du Saint-Sacrement
  - 14h15-16h30 Adoration silencieuse puis accompagnée
  - 16h45 Bénédiction du Saint-Sacrement ; Fermeture

Vendredi 30 octobre

- 7h30 Messe (Chapelle de Bavière)
- 12h Chapelet
- \* 18h Messe

Samedi 31 octobre

- \* 8h30 Messe
-

## **Dimanche 1<sup>er</sup> nov. TOUSSAINT**

- \* 10h Messe
  - 11h15 Messe
  - \* 11h30 Messe (Chapelle de Bavière)
  - \* 17h Messe (Saint-Lambert de Verviers)
- Lundi 2 novembre COMMEMORATION DES FIDELES TREPASSES
- 9h Messe lue (Saint-Lambert de Verviers)
  - \* 10h Messe chantée (Saint-Lambert de Verviers)
  - \* 18h Messe

**SI LES CONDITIONS SANITAIRES LE PERMETTENT,  
L'ABBE DOR ENVISAGE DE S'ABSENTER  
DU LUNDI 26 AU MERCREDI 28 OCTOBRE.**

Les messes auront lieu comme de coutume.

# **CATECHISME**

## **Préparation à la première communion**

Samedi à 9h30 (niveau I)

Samedi à 14h30 sauf le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois (niveau II)

## **Préparation à la profession de foi**

Samedi à 10h30

## **Préparation à la confirmation**

Samedi à 11h30 (tous les 15 jours)

Renseignements et inscriptions auprès de l'abbé Dor  
(04 70 94 70 05 ; abbedor@gmail.com)

# **FORMATION POUR LES ADULTES**

**Initiation pratique à la liturgie de la messe :**

**Lundi 5 octobre à 19h30**

dans l'église du Saint-Sacrement

Explication de textes : les Quatre-Temps

**Lundi 12 octobre à 19h30**

dans l'église du Saint-Sacrement

Utilisation pratique du Missel

Renseignements auprès de l'abbé Dor  
(04 70 94 70 05 ; [abbedor@gmail.com](mailto:abbedor@gmail.com))

**FOIRE AUX LIVRES D'OCCASION ET BROCANTE**

**Bibliothèque du Séminaire de Liège**

(40, rue des Prémontrés ; 04 220 53 62 ; [www.bibliosemliège.be](http://www.bibliosemliège.be))

**Du 9 au 18 octobre 2020 de 9h à 18h** (dimanche inclus).

Port du masque demandé, distance à respecter,  
nombre limité de personnes (40 max au même moment).

Achat uniquement avec de l'argent liquide.

## *Retournons à l'Eucharistie avec joie ! »*

Lettre sur la célébration de la liturgie pendant et après la pandémie de COVID 19 aux Présidents des Conférences épiscopales de l'Eglise catholique.

*Le cardinal Robert Sarah, préfet de la Congrégation pour le culte divin et les sacrements, a envoyé une lettre aux évêques du monde entier, les exhortant à revenir à la messe, avec des protocoles de sécurité appropriés observés dans le cadre de la pandémie de coronavirus.*

La pandémie causée par le virus Covid 19 a produit des bouleversements non seulement dans les dynamiques sociales, familiales, économiques, éducatives et professionnelles, mais aussi dans la vie de la communauté chrétienne, y compris dans la dimension liturgique. Pour prévenir la propagation du virus, il a fallu prendre une distance sociale rigide, ce qui a eu des répercussions sur un trait fondamental de la vie chrétienne : « *Là où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux* » (Mt 18, 20) ; « *Ils se sont consacrés à l'enseignement des apôtres et à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières. Et tous ceux qui croyaient étaient ensemble et avaient tout en commun* » (Ac 2, 42-44).

Cette dimension communautaire a une signification théologique : Dieu est une relation de Personnes la Très Sainte Trinité. Il crée l'humanité dans la complémentarité relationnelle entre l'homme et la femme car « *il n'est pas bon que l'homme soit seul* » (Gn 2, 18). Il se met en relation avec l'homme et la femme et les appelle à leur tour à la relation avec lui. Comme le dit saint Augustin, « *notre cœur est agité jusqu'à ce qu'il trouve Dieu et se repose en lui* » (*Confessions*, I, 1). Le Seigneur Jésus a commencé son ministère public en appelant lui-même un groupe de disciples

pour partager avec lui la vie et l'annonce du Royaume ; de ce petit troupeau naît l'Eglise. L'Ecriture utilise l'image d'une ville pour décrire la vie éternelle : la Jérusalem céleste (cf. Ap 21). Une ville est une communauté de personnes qui partagent des valeurs, des réalités humaines et spirituelles fondamentales, des lieux, des temps et des activités organisées et qui contribuent à la construction du bien commun.

Alors que les païens construisaient des temples dédiés uniquement à la divinité, auxquels les gens n'avaient pas accès, les chrétiens, dès qu'ils jouissaient de la liberté de culte, construisaient immédiatement des lieux qui étaient « *domus Dei et domus ecclesiae* », où les fidèles pouvaient se reconnaître comme la communauté de Dieu, un peuple convoqué pour le culte et constitué en une sainte assemblée. Dieu peut donc proclamer : « *Je suis ton Dieu, tu seras mon peuple* » (cf. Ex 6, 7 ; Dt 14, 2). Le Seigneur reste fidèle à son Alliance (cf. Dt 7, 9) et Israël devient pour cette raison même la Demeure de Dieu, le lieu saint de sa présence dans le monde (cf. Ex 29, 45 ; Lv 26, 11-12). Pour cette raison, la maison du Seigneur présuppose la présence de la famille des enfants de Dieu. Aujourd'hui encore, dans la prière de dédicace d'une nouvelle église, l'évêque demande qu'elle soit ce qu'elle doit être par sa nature même :

« [...] faire de ce lieu pour toujours un lieu saint [...]. »

« Ici, Père très saint, que les flots de ta grâce recouvrent les fautes des hommes, afin que tes fils, morts au péché, renaissent de la vie d'en haut.

« Ici, que tes fidèles, alentour de la table de l'autel, célèbrent le mémorial de la Pâque et se nourrissent au banquet de la parole du Christ et de son corps.

« Ici, que résonne en joyeuse offrande de louange la voix des hommes unie aux chœurs des anges, et que monte vers toi pour le salut du monde, une incessante prière.

« Ici, que les pauvres rencontrent la miséricorde, que les opprimés trouvent la vraie liberté, que tous les hommes

*recouvrent la dignité de tes fils, dans l'espérance de parvenir un jour, pleins de joie, à la Jérusalem d'en haut.*

*« Par Jésus Christ, ton Fils, notre Seigneur et notre Dieu, qui règne avec toi et le Saint-Esprit, maintenant et pour les siècles des siècles. Amen. »*

La communauté chrétienne n'a jamais cherché l'isolement et n'a jamais fait de l'Eglise une ville aux portes fermées. Formés à la valeur de la vie communautaire et à la recherche du bien commun, les chrétiens ont toujours cherché à s'insérer dans la société, tout en étant conscients d'une altérité - être dans le monde sans y appartenir et sans y être réduits (cf. *Lettre à Diognète*, 5-6). Et même dans l'urgence pandémique, un grand sens des responsabilités s'est dégagé. En écoutant et en collaborant avec les autorités civiles et les experts, on note que les évêques de l'Eglise ont été prompts à prendre des décisions difficiles et douloureuses, au point même de suspendre pendant une longue période la participation des fidèles à la célébration de l'Eucharistie. Cette Congrégation est profondément reconnaissante aux évêques pour leur engagement et leurs efforts pour tenter de répondre dans les meilleures conditions possibles à cette situation.

Mais dès que les circonstances le permettent, il est nécessaire et urgent de revenir à la normalité de la vie chrétienne, qui a pour maison l'édifice de l'église et la célébration de la liturgie, en particulier l'Eucharistie, comme *« le sommet vers lequel l'activité de l'Eglise est dirigée, en même temps qu'elle est la source d'où jaillit toute sa puissance »* (*Sacrosanctum Concilium*, 10).

Conscients que Dieu n'abandonne jamais l'humanité qu'il a créée, et que même les épreuves les plus dures peuvent porter des fruits de grâce, nous avons accepté notre éloignement de l'autel du Seigneur comme un temps de jeûne eucharistique, utile pour nous permettre de redécouvrir son importance vitale, sa beauté et sa préciosité incommensurable. Mais dès que cela sera possible, nous devons revenir à l'Eucharistie avec un cœur purifié, avec un étonnement renouvelé, avec un désir accru de rencontrer le

Seigneur, d'être avec lui, de le recevoir et de le porter à nos frères et sœurs avec le témoignage d'une vie pleine de foi, d'amour et d'espérance.

Ce temps de privation nous donne la grâce de comprendre le cœur de nos frères et sœurs, les martyrs d'Abitène (début du IV<sup>e</sup> siècle), qui ont répondu à leurs juges avec une détermination sereine, malgré une condamnation à mort certaine : « *Sine Dominico non possumus* ». Le verbe absolu « *non possumus* » (nous ne pouvons pas) et la signification du nom « *Dominicum* » neutre (qui est celui du Seigneur) ne peuvent être traduits par un seul mot. Une expression très brève résume une grande richesse de nuances et de significations qui s'offrent à notre médiation aujourd'hui :

- Nous ne pouvons pas vivre, être chrétiens, en réalisant pleinement notre humanité et les désirs de bien et de bonheur qui habitent nos cœurs sans la Parole du Seigneur, qui dans la célébration de la liturgie prend forme et devient une parole vivante, prononcée par Dieu pour ceux qui aujourd'hui ouvrent leur cœur à l'écoute ;

- Nous ne pouvons pas vivre en chrétiens sans participer au Sacrifice de la Croix dans lequel le Seigneur Jésus se donne sans réserve pour sauver, par sa mort, l'humanité qui était morte à cause du péché ; le Rédempteur associe l'humanité à lui-même et la ramène au Père ; dans l'étreinte du Crucifié, toute souffrance humaine trouve lumière et réconfort ;

- Nous ne pouvons pas nous passer du banquet de l'Eucharistie, la table du Seigneur à laquelle nous sommes invités en tant que fils et filles, frères et sœurs à recevoir le Christ ressuscité lui-même, présent en corps, en sang, en âme et en divinité dans ce Pain du ciel qui nous soutient dans les joies et les peines de ce pèlerinage terrestre ;

- Nous ne pouvons pas être sans la communauté chrétienne, la famille du Seigneur : nous devons rencontrer nos frères et sœurs qui partagent la filiation de Dieu, la fraternité du Christ, la

vocation et la recherche de la sainteté et du salut de leurs âmes dans la riche diversité des âges, des histoires personnelles, des charismes et des vocations ;

- Nous ne pouvons être sans la maison du Seigneur, qui est notre foyer, sans les lieux saints où nous sommes nés dans la foi, où nous avons découvert la présence providentielle du Seigneur et découvert l'étreinte miséricordieuse qui relève ceux qui sont tombés, où nous avons consacré notre vocation au mariage ou à la vie religieuse, où nous avons prié et rendu grâce, nous nous sommes réjouis et avons pleuré, où nous avons confié au Père nos proches qui avaient accompli leur pèlerinage terrestre ;

- Nous ne pouvons être sans le Jour du Seigneur, sans le dimanche qui donne lumière et sens aux successions de jours de travail et aux responsabilités familiales et sociales.

Si les moyens de communication rendent un service précieux aux malades et à ceux qui ne peuvent pas aller à l'église, s'ils ont rendu un grand service dans la diffusion de la Sainte Messe à une époque où il n'y avait pas de possibilité de célébrations communautaires, aucune transmission ne remplace la participation personnelle ou ne peut la remplacer. Au contraire, ces émissions risquent à elles seules de nous éloigner d'une rencontre personnelle et intime avec le Dieu incarné qui s'est donné à nous non pas de manière virtuelle, mais réellement, en disant : « *Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et moi en lui* » (Jn 6, 56). Ce contact physique avec le Seigneur est vital, indispensable, irremplaçable. Une fois que les mesures concrètes qui peuvent être prises pour réduire au minimum la propagation du virus ont été identifiées et adoptées, il est nécessaire que tous reprennent leur place dans l'assemblée des frères et sœurs, redécouvrent la préciosité et la beauté irremplaçables de la célébration de la liturgie, et invitent et encouragent à nouveau ces frères et sœurs qui ont été trop longtemps découragés, effrayés, absents ou peu impliqués.

Ce Discastère entend réaffirmer certains principes et suggérer quelques pistes d'action pour favoriser un retour rapide et sûr à la célébration de l'Eucharistie.

L'attention portée aux règles d'hygiène et de sécurité ne peut conduire à la stérilisation des gestes et des rites, à l'instillation, même inconsciente, de la peur et de l'insécurité chez les fidèles.

Il appartient à l'action prudente mais ferme des évêques de veiller à ce que la participation des fidèles à la célébration de l'Eucharistie ne soit pas réduite par les autorités publiques à un « rassemblement », et ne soit pas considérée comme comparable ou même subordonnée à des formes d'activités récréatives.

Les normes liturgiques ne sont pas des matières sur lesquelles les autorités civiles peuvent légiférer, mais seulement les autorités ecclésiastiques compétentes (cf. *Sacrosanctum Concilium*, 22).

La participation des fidèles aux célébrations liturgiques doit être facilitée, mais sans expériences rituelles improvisées et dans le plein respect des normes contenues dans les livres liturgiques qui régissent leur conduite. Dans la liturgie, une expérience de sacralité, de sainteté et de beauté qui transfigure, donne un avant-goût de l'harmonie de la béatitude éternelle. Il convient donc de veiller à la dignité des lieux, du mobilier sacré, du mode de célébration, selon l'instruction faisant autorité du Concile Vatican II : « *Les rites doivent se distinguer par une noble simplicité* » (*Sacrosanctum Concilium*, 34).

Les fidèles doivent être reconnus comme ayant le droit de recevoir le Corps du Christ et d'adorer le Seigneur présent dans l'Eucharistie de la manière prévue, sans limitations qui vont même au-delà de ce qui est prévu par les normes d'hygiène émises par les autorités publiques ou les évêques.

Dans la célébration eucharistique, les fidèles adorent Jésus ressuscité présent ; et nous voyons avec quelle facilité le sens de l'adoration, la prière d'adoration, se perd. Dans leur catéchèse, nous demandons aux Pasteurs d'insister sur la nécessité de l'adoration.

Un principe sûr pour ne pas se tromper est l'obéissance. L'obéissance aux normes de l'Eglise, l'obéissance aux évêques. En temps de difficultés (par exemple, guerres, pandémies), les évêques et les conférences épiscopales peuvent donner des normes provisoires auxquelles il faut obéir. L'obéissance protège le trésor confié à l'Eglise. Les mesures données par les évêques et les conférences épiscopales expirent lorsque la situation revient à la normale.

L'Eglise continuera à chérir la personne humaine dans son ensemble. Elle témoigne de l'espérance, nous invite à avoir confiance en Dieu, rappelle que l'existence terrestre est importante, mais que la vie éternelle l'est bien plus encore : partager la même vie avec Dieu pour l'éternité est notre but, notre vocation. Telle est la foi de l'Eglise, dont une multitude de martyrs et de saints ont témoigné au cours des siècles, une proclamation positive qui nous libère des réductionnismes unidimensionnels et des idéologies. L'Eglise unit la proclamation et l'accompagnement vers le salut éternel des âmes avec le souci nécessaire de la santé publique. Continuons donc à nous confier avec confiance à la miséricorde de Dieu, à invoquer l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie, « *salus infirmorum* » et « *auxilium christianorum* », pour tous ceux qui sont cruellement éprouvés par la pandémie et toute autre affliction, persévérons dans la prière pour ceux qui ont quitté cette vie, et en même temps renouvelons notre intention d'être témoins du Ressuscité et hérauts d'une espérance sûre, qui dépasse les limites de ce monde.

Cardinal Robert Sarah, Préfet

Du Vatican, le 15 août 2020

Solennité de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie

*Le Souverain Pontife François, dans l'audience accordée le 3 septembre 2020 au Cardinal Préfet soussigné de la Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements, a approuvé cette Lettre et a ordonné sa publication.*

## *Quelques bienfaits de la messe en latin*

Mgr Jean-Pierre Delville, évêque de Liège

Emission sur RCF Liège « Trente minutes avec notre évêque » du lundi 29 juin 2020 à 16h03, rediffusée lundi 24 août 2020 à 16h03

<http://belgicatho.hautetfort.com/archive/2020/08/31/1-eveque-de-liege-explique-l-interet-de-la-messe-en-latin-6260342.html> (13'30 à 25'45)

### Ralph Schmeder

Monseigneur, le 13 juin dernier, à l'occasion de la Fête-Dieu à Liège, vous avez célébré une messe en latin à l'église du Saint-Sacrement, célébration d'ailleurs retransmise par RCF-Liège, qu'on peut encore réécouter sur la page Facebook de la radio.

En même temps, récemment les éditions ADF/Bayard musique ont publié un CD avec des musiques pour la messe en latin.

Est-ce que ce sont des signes d'une renaissance de la messe dans les anciens rites ? Et d'ailleurs est-ce qu'il y a un public particulier pour ce genre de célébration ?

### Mgr Delville

Effectivement cette année-ci, la messe a été retransmise par RCF et par Facebook. Quand j'ai accepté de célébrer cette messe que je célèbre chaque année dans l'église du Saint-Sacrement à Liège, en latin dans la forme ancienne de la liturgie, il n'était pas prévu de retransmission.

Ici il y a eu la retransmission à cause du Covid et, en fait, j'ai insisté pour que la retransmission se fasse d'une manière (on va dire) dynamique et pédagogique, c'est-à-dire qu'on ne se contente pas de regarder de loin le prêtre qu'on voit de dos, mais qu'on ait des caméras qui montrent ce que le prêtre fait à l'autel, ce qui se passe autour de lui, etc. C'est une manière d'entrer plus activement dans les différents rites de la célébration de cette

messe, c'est donc une modernisation au sens d'une manifestation plus explicite de ce qui se fait.

Y a-t-il une renaissance de ce type de messe ? Ce que je trouve intéressant, c'est que c'est un patrimoine particulièrement riche dans notre histoire chrétienne. On fait beaucoup pour sauver le patrimoine architectural, on fait beaucoup pour restaurer les églises et les cathédrales - regardez ce qu'on fait pour Notre-Dame de Paris -, il faut reconnaître que la liturgie, c'est aussi un patrimoine, mais un patrimoine immatériel : c'est fait de chants, de gestes, de textes et d'attitudes de prière qui sont en quelque sorte un trésor spirituel. Je trouve qu'il serait dommage de le laisser uniquement couché dans les livres et dans les témoignages du passé, mais que cela vaut la peine de l'actualiser dans une célébration concrète.

### Ralph Schmeder

Quand on parle de la messe en latin, il faut aussi distinguer entre plusieurs rites possibles.

Ici, c'était, je crois, le rite de 1962 ?

### Mgr Delville

De Jean XXIII en 1962. Soyons clairs.

Il n'y a qu'un seul rite latin romain. Mais il y a un autre rite latin qui est le rite ambrosien que l'on pratique à Milan. Et il y a le rite mozarabe que l'on pratique à Tolède en Espagne. Donc il y a au moins trois rites latins<sup>10</sup>.

Dans le rite romain, il y a la forme extraordinaire et la forme ordinaire.

- La forme ordinaire, c'est celle que nous célébrons dans toutes les églises de nos régions de manière habituelle, qui peut être d'ailleurs elle-même célébrée en latin, comme on le fait dans

---

<sup>10</sup> Il faudrait ajouter le rite de Braga au Portugal, qui est toujours célébré, et, jusqu'à la fin des années 1960, le rite lyonnais.

les congrès internationaux bien souvent et comme on voit le pape le faire pour des messes internationales à la basilique Saint-Pierre.

- Mais il y a aussi la forme extraordinaire qui, elle, a conservé la totalité des gestes qui étaient pratiqués jusqu'en 1962, lors de la dernière édition du missel de rite romain à l'époque de Jean XXIII.

On prend ce missel de 1962 parce que c'est un missel où Jean XXIII a déjà introduit deux modifications importantes.

- La première, c'est de mentionner saint Joseph après le nom de la Vierge Marie dans la prière eucharistique<sup>11</sup>.

- La seconde, c'est d'exclure le mot « Juifs perfides » dans la prière du Vendredi Saint. Il y avait là quelque chose qui était scandaleux : évidemment c'est parce qu'on ne connaît plus le latin. « Perfidus » en latin ne veut pas dire « perfide », mais veut dire « qui a perdu la foi ». C'était en quelque sorte un malentendu, mais un malentendu qui porte à conséquence. Donc le missel de 1962 a été expurgé de ce point de vue-là, et c'est ce missel-là qui est utilisé<sup>12</sup>.

L'avantage de connaître la forme extraordinaire, c'est qu'on peut entrer dans le libellé des textes tel qu'il est parfois pratiqué depuis le IV<sup>e</sup> siècle, vu que le Canon romain, la prière eucharistique, remonte à saint Ambroise qui vivait au IV<sup>e</sup> siècle ; et donc on entre aussi dans la Tradition de l'Eglise qui a inspiré plus de 1000 ans de littérature et on peut alors être initié à toute la

---

<sup>11</sup> Décret de la Congrégation des Rites du 13 novembre 1962 (*Acta Apostolicae Sedis* 54, 1962, p. 873).

<sup>12</sup> Préparée par la déclaration de la Congrégation des Rites du 10 juin 1948 (*Acta Apostolicae Sedis*, 40, 1948, p. 342), cette modification a été prescrite dans la lettre de la Congrégation des Rites du 19 mai 1959 (*Ephemerides Liturgicae*, 74, 1960, p. 133).

Les réformes liturgiques de 1965 et 1970 ont encore modifié le texte de cette prière.

Depuis la note de la Secrétairerie d'Etat du 4 février 2008, dans l'usage de la forme extraordinaire du rite romain, une nouvelle formulation de cette prière a été rendue obligatoire.

Un tableau en appendice à l'interview récapitule l'évolution de cette prière.

littérature chrétienne qui a succédé quand on connaît aussi la liturgie qui l'a inspirée.

### Ralph Schmeder

La messe en latin est-elle parfois utilisée aussi comme un symbole aussi bien pour les défenseurs que pour les détracteurs, donc pour un certain style d'Eglise, peut-être nostalgique du passé ?

### Mgr Delville

Oui, cela peut arriver, mais je vois que tout évolue, tout bouge. Même les plus traditionnalistes ont aussi parfois un côté très moderne, par exemple l'utilisation de nouveaux médias, l'utilisation de sites internet, une certaine pédagogie...

Mais qui plus est, ce que je vois aussi, c'est qu'il y a un public tout-à-fait diversifié à ce genre de célébration. Et donc il ne faut pas laisser ce type de célébration comme otage des mouvements intégristes. C'est d'ailleurs ce que le pape Benoît XVI avait voulu en permettant que la célébration de la forme extraordinaire du rite romain se fasse de manière totalement libre dans l'Eglise, sans demander de permission spéciale. C'est pour que ce ne soit pas simplement le domaine des Lefebvristes et des personnes qui se sont mises hors de l'Eglise.

L'important, à mon avis, c'est de valoriser un trésor de patrimoine liturgique sous toutes ses formes, chants, musiques, gestes, textes, etc. sans le lier à une idéologie, parce que je pense que pendant plus de 1000 ans (du IV<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui, cela fait presque 16 siècles), ce rite a été utilisé par des gens de toutes idéologies, de toutes tendances confondues. Il n'y a donc pas de raison qu'en l'utilisant aujourd'hui, on le monopolise dans une seule idéologie. Je pense que de même en musique on peut jouer des œuvres de Jean-Sébastien Bach qui datent du XVII<sup>e</sup> siècle sans être un « traditionnaliste », de même on peut pratiquer la liturgie ancienne sans être « traditionnaliste » – au sens de

« intégriste ». Je pense qu'il ne faut pas lier la célébration à une idéologie.

Qui plus est, il faut savoir que la célébration dans le rite ancien permet de découvrir des choses très modernes qui ont été occultées par le fait qu'on a supprimé pendant un certain temps ce rite ou, en tout cas, qu'on ne l'a pratiquement plus pratiqué.

Un exemple. On cite dans le Canon romain les fidèles au masculin et au féminin : c'est toujours « frères et sœurs », ou avec d'autres substantifs, « serviteurs et servantes »<sup>13</sup>. Le fait que l'on ait supprimé le mot « sœur » ou qu'on ait supprimé le mot féminin dans le missel de Paul VI après le concile Vatican II est en fait un « machisme » qui n'était pas dans l'ancien missel.

Ou encore, quand vous lisez l'ancien missel, vous voyez que nous sommes définis comme des « orthodoxes », nous sommes l'Eglise orthodoxe, alors qu'on croirait que les Orthodoxes, ce sont les autres ; mais là on dit que c'est aussi nous !

Et ainsi de suite.

Il y a là un très beau vocabulaire à un moment donné qu'il est utile de pratiquer pour en comprendre la symbolique.

---

<sup>13</sup> Dans le Canon romain (et la Prière eucharistique I de la forme ordinaire en latin), on prie au Memento de vivants : « Meménto, Dómine, famulórum famularúmque tuárum N. et N., et ómnium circumstántium, quorum tibi fides cógnita est et nota devótió, etc. » et au Memento des défunts : « Meménto étiam, Dómine, famulórum famularúmque tuárum N. et N., qui nos præcessérunt cum signo fídei, et dórmiunt in somno pacis ».

Depuis les années 1970, la traduction française de la forme ordinaire (Missel de Paul VI) fait respectivement prier : « Souviens-toi, Seigneur, de tes serviteurs (de N. et N.) et de tous ceux qui sont ici réunis, dont tu connais la foi et l'attachement, etc. » et « Souviens-toi aussi de tes serviteurs (de N. et N.) qui nous ont précédés, marqués du signe de la foi, et qui dorment dans la paix, etc. ».

A partir de l'Avent 2020, cette traduction imparfaite sera ainsi modifiée : « Souviens-toi, Seigneur, de tes serviteurs et de tes servantes (de N. et N.) et de tous ceux qui sont ici réunis, dont tu connais la foi et l'attachement, etc. » et « Souviens-toi aussi de tes serviteurs et de tes servantes (de N. et N.) qui nous ont précédés, marqués du signe de la foi, et qui dorment dans la paix, etc. ».

### Ralph Schmeder

Qu'en pensent les jeunes, parce que parfois on les entend dire qu'ils s'ennuient déjà à la messe en français ? Est-ce que ce genre de célébration pourrait intéresser la jeune génération ?

### Mgr Delville

En partie, oui. Si je regarde le public qui vient, le public est très diversifié. Evidemment il y a huit jours quand j'ai fait cette célébration, c'était le premier dimanche après le confinement, et donc les personnes âgées ont hésité à bouger ; c'était donc davantage des jeunes ou des adultes qui sont venus. Moi, j'entends même des acolytes qui me demandent pour être initiés. L'avantage, si vous voulez, pour un jeune, d'être initié à ce niveau-là, c'est qu'il a un peu l'impression d'entrer dans une « arcane », c'est-à-dire dans un monde mystérieux où il fait beaucoup de découvertes, où il y a moins d'évidences et où il y a aussi plus de choses à découvrir. Il y a des demandes d'être un peu initié au sens de la liturgie, et je crois que ça, ça peut avoir son sens ; en tout cas, c'est une porte d'entrée dans la foi, dans la mesure où, à travers des gestes et des pratiques différentes, on peut aussi redécouvrir le mystère de la foi.

Qui plus est, dans la forme ancienne, il y a beaucoup plus de gestes que dans la forme actuelle. On se rend compte que la forme actuelle est en fait une forme intellectualisée, qui a supprimé tout le langage corporel. Le langage corporel dans l'ancienne messe est énorme : le nombre de gestes que le prêtre doit faire, c'est au moins 50 pendant la messe, même plus, je n'ai pas calculé le nombre : que ce soit d'inclinaisons, que ce soit de signes de croix, que ce soit de génuflexions, que ce soit peu importe... Le langage corporel est extrêmement intégré dans le langage verbal, et c'est donc aussi un aspect intéressant.

Et qui plus est, la forme ancienne de la messe met en œuvre beaucoup plus de personnes autour du prêtre que la messe

actuelle, parce que la forme officielle de la messe, d'après l'introduction du missel, c'est la forme solennelle<sup>14</sup>. Et la forme solennelle de la messe demande au moins qu'il y ait presque une quinzaine de participants : diacre, sous-diacre, acolytes et autres. Et la forme pontificale avec l'évêque qui préside, elle, demande au moins trente actifs participants. Donc cela veut dire qu'elle met en œuvre la diversité des ministères et une certaine diversité des services. Je crois que là, il y a quelque chose aussi à exploiter pour une image d'Eglise diversifiée.

### Ralph Schmeder

Une question de conclusion : le latin a presque disparu dans notre société moderne ; on l'enseigne peut-être encore dans certaines écoles. Est-il utile et important selon vous de connaître cette langue et de la pratiquer ?

### Mgr Delville

Oui, oui, c'est énorme : c'est énorme, la littérature latine. Ne plus connaître le latin, c'est s'interdire l'accès à une production littéraire gigantesque qui va du haut Moyen-âge et même de l'Antiquité de facto (au point de vue chrétien depuis l'époque patristique) jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Et donc, c'est s'interdire l'accès à des textes très importants qui ne sont pas traduits. Et donc je pense qu'il est très important d'avoir des lieux où le latin soit pratiqué pour éviter son oubli. Parce qu'oublier une langue aussi importante dans laquelle autant de livres sont écrits, c'est aussi s'interdire l'accès à des tas de documents, y compris des manuscrits, y compris des textes uniques qui vont devenir totalement inaccessibles.

Et donc maintenir des lieux où la langue est pratiquée contribue aussi forcément à apprendre la langue et donc à s'ouvrir l'accès à un pan important de notre littérature.

---

<sup>14</sup> *L'art de célébrer la messe (Présentation Générale du Missel Romain, 3<sup>e</sup> édition typique 2002)*, nn. 22 et 112 (cf. Vatican II, *Sacrosanctum Concilium*, n. 41).

ANNEXE : L'ORATIO FIDELIUM PRO IUDAEIS DU VENDREDI SAINT

Avant 1959 Pro conversione Iudaeorum (VIII)	Missel de Jean XXIII (1962) (dès 1959) Pro conversione Iudaeorum (VIII)	1965 Pro Iudæis (VIII)	Missel de Paul VI (1970-2002) Forme ordinaire Pro Iudæis (VI)	Depuis 2008 pour la forme extraordinaire Pro Iudæis (VIII)
Orémus et pro pérfidis Iudæis : ut Deus et Dóminus noster áuferat velámen de córdibus eórum ; ut et ipsi agnóscant Iesum Christum Dóminum nostrum.	Orémus et pro Iudæis : ut Deus et Dóminus noster áuferat velámen de córdibus eórum ; ut et ipsi agnóscant Iesum Christum Dóminum nostrum.	Orémus et pro Iudæis : ut Deus et Dóminus noster fáciem suam super eos illumináre dignétur ; ut et ipsi agnóscant ómnium Redemptórem, Iesum Christum Dóminum nostrum.	Orémus et pro Iudæis, ut, ad quos prius locútus est Dóminus Deus noster, eis tríbuat in sui nóminis amóre et in sui foéderis fidelitáte profícere.	Orémus et pro Iudæis : ut Deus et Dóminus noster illúminet corda eórum, ut agnóscant Iesum Christum salvatórem ómnium hóminum.
Orémus. V/. Flectámus génua. R/. Leváte.	Orémus. V/. Flectámus génua. R/. Leváte.	Orémus. V/. Flectámus génua. R/. Leváte.	Orémus. V/. Flectámus génua. R/. Leváte.	Orémus. V/. Flectámus génua. R/. Leváte.
Omnípotens sempitérne Deus, qui étiam iudáicam perfidiam a tua misericórdia non repéllis : exáudi preces nostras, quas pro illíus pópuli obcæcacióné deférimus ; ut, ágnita veritátis tuæ luce, quæ Christus est, a suis ténebris eruántur. Per eúndem Dóminum.	Omnípotens sempitérne Deus, qui Iudæos étiam a tua misericórdia non repéllis : exáudi preces nostras, quas pro illíus pópuli obcæcacióné deférimus ; ut, ágnita veritátis tuæ luce, quæ Christus est, a suis ténebris eruántur. Per eúndem Dóminum.	Omnípotens sempitérne Deus, qui promissiónes tuas Abrahæ et sémini eius contulísti : Ecclésiæ tuæ preces cleméner exáudi ; ut pópulus acquisitiónis antíquæ ad Redemptiúnis mereátur plenitúdinem perveníre. Per eúndem Dóminum.	Omnípotens sempitérne Deus, qui promissiónes tuas Abrahæ eiúsque sémini contulísti, Ecclésiæ tuæ preces cleméner exáudi, ut pópulus acquisitiónis prióris ad redemptiúnis mereátur plenitúdinem perveníre. Per Christum Dóminum nostrum.	Omnípotens sempitérne Deus, qui vis ut omnes hómines salvi fiant et ad agnitióner veritátis véniant, concéde propítius, ut plenitúdine géntium in Ecclésiám tuam intránte omnis Israel salvus fiat.  Per Dóminum.
R/. Amen.	R/. Amen.	R/. Amen.	R/. Amen.	R/. Amen.

## *Histoire sommaire de la constitution du Rosaire*

Dans le Rosaire, la méditation des mystères, qui constitue l'essentiel, se prolonge pendant toute la durée que mesurent les 10 *Ave* de chaque dizaine. La fusion de plusieurs éléments est ainsi réalisée dans le Rosaire-méditation de la vie de Jésus, prière à la fois mariale et christocentrique<sup>15</sup>.

L'histoire de la constitution du Rosaire, qui montre également la réunion de différentes traditions spirituelles, est ainsi schématiquement proposée dans un manuscrit de 1501 qui « appartient lui-même à la zone culturelle rhéno-flamande au sein de laquelle se situe ce développement : origine bénédictine, déploiement en force par l'action des Chartreux, réseau de solidarité spirituelle avec les Prêcheurs. Dans sa simplicité, ce résumé caractérise bien l'apport propre des uns et des autres »<sup>16</sup>.

### **1 - Le Rosaire, psautier des laïcs<sup>17</sup>**

Un recueil de légendes mariales de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, issu du milieu cistercien, explique ainsi l'apparition du nom « rosaire » donné à la suite des 50 *Ave*. Un convers dissolu avait l'habitude d'orner chaque jour une statue de la Vierge d'une couronne de fleurs et de feuilles fraîches. Converti, il n'eut plus le temps de porter cet hommage à sa Dame à cause de la sévère

---

<sup>15</sup> Voir *Louanges des mystères du Christ. Histoire du Rosaire* d'Andreas Heinz (traduction française, Téqui, Paris, 1990). On pourra aussi se reporter à l'article très détaillé d'André Duval, « Rosaire », DSAM, t. XIII, (1988), col. 937-980.

<sup>16</sup> Duval, DSAM, t. 13, col. 941, d'après un manuscrit latin de Munich (cod. lat. 11922, f. 56 b) : « Rosarius... originem suam habet principalem ab ordine S. Benedicti, deinde robur a Carthusiensibus, novissime vero consummationem et fraternitatem a Prædicatoribus... ».

<sup>17</sup> Heinz, op. cit., pp. 21-39.

réglementation du temps. Un vieux moine lui proposa d'offrir à la Vierge Marie une couronne de 50 *Ave Maria*, à côté des prières prescrites.

Mais d'où provenait cet usage de grouper les *Ave* par cinquantaine ?

#### A - La division tripartite du psautier

Le chiffre de 50 *Ave* a été déterminé par la division tripartite du psautier, dont Origène († 254) serait l'auteur et dont saint Hilaire de Poitiers († 367) soutint la motivation trinitaire. Évincée par la division romaine qui s'imposa avec la réforme carolingienne, cette division tripartite du psautier subsista dans les livres pénitentiels, pour la prière des défunts et la prière privée.

#### B - La substitution des prières répétitives aux psaumes

Les frères lais sans instruction avaient besoin de formes de prières plus simples que les psaumes. On leur proposait la répétition chaque jour d'un seul verset 2606 fois (autant que de versets des psaumes), la récitation d'un seul psaume 150 fois, ou encore la substitution d'un *Pater* à chacun des psaumes.

#### C - Le psautier marial

Aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, l'*Ave Maria* s'ajoute aux prières à savoir par cœur et, à côté puis à la place du *Pater*, devient une prière répétitive que les Cisterciens ont rendue populaire. On se mit à réciter les *Ave Maria* par groupe de 50 et, pour éviter le danger d'une prière purement mécanique, on enrichissait l'antienne mariale d'antiennes mariales à la façon des antiennes psalmiques.

La charpente matérielle de notre Rosaire était constituée. Il manquait encore d'y joindre la méditation de l'œuvre salvatrice du Christ.

## 2 - Les racines de la piété envers la vie de Jésus<sup>18</sup>

Déjà le bénédictin Jean de Fécamp († 1078) propose une méditation ordonnée de chaque étape de l'œuvre salvatrice du Christ, depuis la création du monde jusqu'à la fin des temps.

### A - Le rôle des Cisterciens

Dans ses *Sermons sur le Cantique des Cantiques*, saint Bernard de Clairvaux († 1153) offre une méditation de la vie de Jésus de l'Annonciation à l'apparition du Sauveur ressuscité à sainte Marie-Madeleine.

Saint Aelred de Rievaulx († 1167), dans *La vie de recluse*, est le premier à avoir réalisé une méditation systématiquement conduite de la vie de Jésus<sup>19</sup>, préfigurant la méthode du chartreux Ludolf de Saxe et de saint Ignace de Loyola.

Etienne de Sallay († 1252) fait méditer sur les 15 joies de Marie<sup>20</sup> : naissance de la Vierge, vie de la Vierge, annonce, conception de Jésus, visitation, naissance de Jésus, visite des rois mages, présentation de Jésus au Temple, recouvrement de Jésus au Temple, miracles de la prédication de Jésus, croix dont la joie rachète le monde, résurrection de Jésus, ascension, Pentecôte, assomption et glorification de la Vierge dans le ciel.

### B - Le mémoire de la Passion dans la prière des heures

Au III<sup>e</sup> siècle, Tertullien et saint Cyprien associaient déjà les heures de l'Office au souvenir de la Passion. Etienne de Sallay, dans son *Speculum novicii*, faisait méditer d'autres mystères de la vie de Jésus dans le contexte des heures canoniales.

Puisque, pour les convers et les laïcs, la psalmodie des heures était remplacée par des prières répétitives, la route était ouverte à

---

<sup>18</sup> Heinz, op. cit., pp. 41-57.

<sup>19</sup> Editée par Charles Dumont en 1961 (Sources chrétiennes, n° 76).

<sup>20</sup> André Wilmart, *Auteurs spirituels et textes dévots du Moyen-Age*, 1932, pp. 317-360 : « Les méditations d'Etienne de Sallay sur les joies de la Vierge Marie ».

la coordination des événements de la Passion du Christ et de la prière répétitive du *Pater*, puis, peu à peu, de l'*Ave*.

### C - Le dynamisme christocentrique de l'*Ave Maria*

L'*Ave Maria*, qui se terminait alors par la louange par Elisabeth du « fruit béni » des entrailles de Marie, Jésus-Christ, était un texte adéquat pour être la base d'une méditation des mystères de la vie du Fils de Dieu, fait homme et né de la Vierge Marie.

## **3 - L'apparition du Rosaire - méditation de la vie du Christ<sup>21</sup>**

Dans l'état actuel de nos connaissances, c'est dans le monastère des cisterciennes de Saint-Thomas sur Kyll, dans la région de Trèves, que l'on voit pour la première fois, vers 1300, assemblées systématiquement une série d'*Ave* et une méditation des bienfaits de l'Incarnation. Cent fois à l'*Ave* faisait suite une contemplation de l'œuvre rédemptrice de Jésus (Je vous salue Marie ... et Jésus, le fruit de vos entrailles est béni, 1- parce qu'il nous a créés à son image et à sa ressemblance ; 2- parce qu'il vous a choisie de toute éternité pour être sa chère Mère, etc.).

---

<sup>21</sup> Heinz, op. cit., pp. 59-68. Le texte latin est étudié et édité par A. Heinz, « Die Zisterzienser und die Anfänge des Rosenkranzes », *Analecta Cisterciensia*, t. 33, 1977, fasc. 2, pp. 262-309 (texte des clausules, pp. 282-284, à améliorer et corriger en tenant compte de sa synthèse, op. cit., note 76, p. 61).

## 4 - La systématisation du Rosaire<sup>22</sup>

Un siècle plus tard dans son autobiographie, Dominique de Prusse († 1460)<sup>23</sup>, de la chartreuse Saint-Alban de Trèves, affirme avoir été le premier à ajouter les points de méditation au rosaire de la bienheureuse Vierge Marie. Son prieur Adolphe d'Essen († 1439)<sup>24</sup> lui avait conseillé la récitation quotidienne d'un rosaire de 50 Ave. Dominique ajouta à la fin de la salutation angélique un point de méditation, appliqué à Jésus et tiré de l'Évangile, sur lequel on pouvait rester avant de passer à l'Ave suivant. Il divisa la vie de Jésus et de sa Mère en 50 clausules retraçant l'histoire du salut, de l'Annonciation à la Parousie<sup>25</sup>.

Adolphe d'Essen fit connaître cette méthode de prière qui se répandit largement dans les monastères cartusiens et bénédictins et traduisit les mystères composés par Dominique de Prusse à l'usage de Marguerite de Bavière, duchesse de Lorraine († 1434)<sup>26</sup>.

Puisque dans les pays flamands, on pratiquait non le rosaire des 50 Ave, mais le psautier de Marie (3 cinquantes), entre 1435 et 1445, Dominique de Prusse composa à l'attention des Chartreux belges trois séries de clausules en langue allemande,

---

<sup>22</sup> Heinz, op. cit. , pp. 13-19 ; K. J. Klinkhammer, *Adolf von Essen und seine Werke. Der Rosenkranz in der geschichtlichen Situation seiner Entstehung und in seinem bleibenden Anliegen* (Frankfurter theologische Studien, 13), Francfort, 1972 ; Yves Gourdel, *Maria*, t. II, « Le culte de la très sainte Vierge dans l'ordre des Chartreux », pp. 657-675.

<sup>23</sup> Anselme Stoelen, DSAM, t. III, 1957, col. 1539-1542 ; R. Aubert, DHGE, t. XIV, 1960, col. 619-621 ; K. J. Klinkhammer, *Marienlexikon*, t. II, 1989, pp. 213-214.

<sup>24</sup> M. Ilge, DSAM, t. I, 1936, col. 209-210 ; K. J. Klinkhammer, *Marienlexikon*, t. I, 1988, pp. 34-39.

<sup>25</sup> K. J. Klinkhammer, op. cit., pp. 198-201 : clausules latines, traduites par Joseph Lecomte, *Notre-Dame de Marienfloss, berceau du Rosaire*, Esdé éditions, Thionville, 1997, pp. 96-99.

<sup>26</sup> T. de Morembert, *Catholicisme*, t. VIII, 1979, col. 445-446 ; Georges Poull, *La maison ducale de Lorraine*, pp. 124-127.

correspondant à l'enfance, la vie publique, et la passion et gloire de Jésus<sup>27</sup>.

Adrien d'Oudenbosch, bénédictin liégeois, dans un manuscrit de 1479, donne des détails intéressants sur la diffusion des clausules évangéliques pour le Rosaire : « *Un novice chartreux à Trèves, quand il entendit dire de ce rosaire qu'il était très apprécié de la bienheureuse Vierge Marie, vers l'an 1430, commença à le dire avec dévotion. Il n'en avait pas entendu parler auparavant, mais, sous inspiration de Dieu, il commença à ajouter des clausules à la fin de chaque salutation angélique, en ajoutant là où l'on dit et béni est le fruit de vos entrailles, Jésus-Christ : lui qui fit ceci ou cela, supporta ceci ou cela selon le texte de l'Évangile. Et comme le même novice en ressentait une grande dévotion et grâce, il enseigna cette méthode à un autre novice. Et c'est ainsi que l'un l'apprit de l'autre et l'enseigna à d'autres, et qu'à Trèves, l'usage s'en est établi.* »<sup>28</sup>

---

<sup>27</sup> K. J. Klinkhammer, op. cit., pp. 226-237.

<sup>28</sup> L'original latin conservé à Liège, à la Bibliothèque du Grand Séminaire (6 B 8, incunable, f. 1 v et 2 r-v), a été édité par Nicole Goldine, « Un texte autographe inédit d'Adrien d'Oudenbosch sur la pratique du Rosaire dans le diocèse de Liège et aux Pays-Bas », *Scriptorium*, t. 18-2, 1964, pp. 219-225 et planches 27-28. Nous en donnons le texte et une traduction (cf. pp. 63-70)

## 5 - Les confréries dominicaines<sup>29</sup>

### A - Alain de la Roche et la Confrérie du Psautier<sup>30</sup>

Alain de la Roche, né en Bretagne vers 1428, profès du couvent dominicain de Dinan, étudie au couvent Saint-Jacques de Paris. Devenu membre de Congrégation réformée de Hollande, il enseigne la théologie successivement aux couvents de Lille (1462-1464), Douai (1464-1468), Gand (1468-1470) et Rostock (1470-1475). Il meurt à Zwolle le 7 septembre 1475, veille de la fondation de la Confrérie du Rosaire de Cologne.

En 1470 (au plus tard), Alain de la Roche fonde à Douai la première Confrérie. Il fait prier le *Psautier de la sainte Vierge*, composé de cent cinquante *Ave* divisés dix par dix par un *Pater noster*, avec une série de méditations sur les mystères de la foi. Il déclare que cette récitation du *Psautier de la sainte Vierge* était en usage avant lui, mais que, depuis de longues années, au lieu de dire le Psautier complet (cent cinquante *Ave*), on n'en disait plus que cinquante (Rosaire). Le témoignage de Félix Fabri, lecteur du couvent d'Ulm et ami de Jacques Sprenger (prieur des Dominicains de Cologne), qui n'a pas l'air de connaître Alain de la Roche, confirme cet usage dans les provinces d'Allemagne. Pour Alain, ce *Psautier de la sainte Vierge* est un Office liturgique, en trois parties distinctes, comme l'Office divin (Matines et Laudes, les Petites Heures, Vêpres et Complies pour le soir).

L'organisation de ces méditations après le *Jhesus Christus* diffère peu de celle de Dominique de Prusse, sauf que l'ordre suit

---

<sup>29</sup> Mortier, *Histoire des Maîtres généraux de l'Ordre des Frères Prêcheurs*, Paris, 1909, IV, pp. 626-649 ; A. Duval, DSAM, t. XIII, col. 946-951.

<sup>30</sup> Sur Alain de la Roche, il faut consulter :

- Duval, art. « La dévotion mariale dans l'ordre des Frères Prêcheurs », *Maria*, t. II, pp. 768-776 ; art. « Rosaire », DSAM, t. XIII, col. 946-949 ; art. « Alain de la Roche », *Catholicisme*, t. 1 (1948), col. 259.

- M. Viller, DSAM, t. I (1937), col. 269-270.

- M. Lohrum, *Marienlexikon*, t. I (1988), p. 74.

- R. Coulon, DHGE, t. I (1912), col. 1306-1312.

les lettres de l'alphabet, et que chaque point commence par un titre de louange ou d'amour : *Ave Maria... Jhesus Christus, Amabilissimus, qui ab æterno a Deo Patre suo est genitus, etc....* C'est, dans son ensemble, la série des mystères joyeux, douloureux, glorieux, dont le détail est appliqué à chaque *Ave Maria*, comme le faisait Dominique de Prusse.

Alain de la Roche a surtout innové en fondant la Confrérie du Psautier de la Vierge. Elle réunit dans une même louange les dévots du *Psautier de la Vierge* et est avant tout une association de prières, sur le modèle des confréries ou corporations d'ouvriers du même « art ». La mutualité de prières formée par les Confréries est universelle et relie entre eux tous les Confrères de la catholicité. Cette Mutualité universelle de prières et de mérites fut certainement une des causes les plus puissantes de l'extraordinaire succès qu'obtint la prédication du *Psautier de la Vierge*.

### B - Jacques Sprenger et la Confrérie du Rosaire de Cologne<sup>31</sup>

En 1474, lors du siège de Neuss par Charles le Téméraire, les habitants de Cologne, menacés, implorent le secours de la Vierge. Le Prieur des Prêcheurs, Jacques Sprenger († 1495), professeur de théologie, promet d'instituer une fraternité vouée à la Vierge et de remettre en honneur la dévotion du Rosaire, si le péril du siège est écarté. Aussitôt, un espoir de paix se dessine. Le 8 septembre 1475 (lendemain de la mort d'Alain de la Roche), est fondée à Cologne une Confrérie du Rosaire.

Sur les instances de l'empereur Frédéric III, déjà adhérent de la confrérie avec son épouse Eléonore et son fils Maximilien, Alexandre Nanni Malatesta, évêque de Forli, légat de Sixte IV en Allemagne, s'inscrit à son tour dans la Confrérie et délivre en sa faveur des indulgences (10 mars 1476).

Contemporain et ami de Jacques Sprenger, Félix Fabri rapporte : « *De nos jours, on a renouvelé une ancienne dévotion*

---

<sup>31</sup> J. Vennebusch, *Marien lexikon*, t. VI, 1994, pp. 256-257 ; A. Duval, *DSAM*, t. XIV, 1991, col. 1176-1178.

*que pratiquaient les saints. Ils avaient coutume de prier Dieu par cinq Pater noster et de saluer la Bienheureuse Vierge Marie par cinquante Ave Maria avec assez grande assiduité afin de rendre grâces pour les bienfaits de notre Rédemption. Cette bonne coutume, presque abolie dans nos contrées, fut remise en vigueur, non sans grands travaux, par un éminent professeur de sacrée théologie, Maître Jacques Sprenger, des Frères Prêcheurs du couvent de Cologne. Ce maître et moi, nous étions pour ainsi dire des frères de lait. Tous deux nous avons pris l'habit au couvent de Bâle la même année ; tous deux, au bout d'un an, notre profession faite, nous avons étudié dans les mêmes écoles et sous les mêmes maîtres, et, depuis, nous sommes restés unis d'amitié. Si j'ai voulu tant en parler, c'est parce que j'ai toujours connu ce vénérable Maître, dès sa jeunesse, très dévot à la Vierge Marie, et jamais il n'a cessé de promouvoir et augmenter ses louanges. Il a travaillé beaucoup auprès du Siège apostolique pour obtenir la bulle qui accorde des indulgences, et il l'a obtenue. Le pape Sixte IV y concède de grandes indulgences à ceux qui récitent trois fois la semaine les cinq Pater noster et les cinquante Ave Maria ; on appelle cette méthode le Rosaire de la Bienheureuse Vierge. J'ai vu cette bulle, je l'ai lue et transcrite<sup>32</sup>. (...) De plus, Maître Jacques Sprenger, afin de fermer la bouche aux détracteurs de cette dévotion, fit traiter solennellement la question du Rosaire et de ses indulgences dans une séance publique de Quodlibétales, à l'Université de Cologne. Il fut prouvé que cette pratique était pure et utile, très agréable à la Bienheureuse Vierge. »<sup>33</sup>*

Cette dispute solennelle sur le Rosaire eut lieu en 1476. Aussitôt publiée, elle est corrigée en 1480 par son auteur, Michel

---

<sup>32</sup> Il s'agit de la bulle *Pastor æterni* de Sixte IV du 30 mai 1478.

<sup>33</sup> Le passage complet de l'*Evagatorium in Terræ sanctæ, Arabiæ et Egypti peregrinationem*, édité par C. D. Hassler (t. II, pp. 22-24, Stuttgart, 1843) et reproduit par R. P. Mortier, *Histoire des Maîtres généraux de l'ordre des Frères Prêcheurs*, t. IV, Paris, 1909, pp. 638-639), se retrouve plus loin (pp. 71-77).

François de Lille<sup>34</sup>, sous le titre *Quodlibetum de veritate Rosarii seu Psalterii B. Mariæ Virginis*.

Le succès de la Confrérie de Cologne est extraordinaire : 5000 adhésions à Cologne dès 1476, dix fois plus l'année suivante.

### C - Extension

Partout en Occident, des confréries se multiplient, sur le modèle d'Alain de la Roche ou de Cologne.

Dès 1476 et une deuxième fois en 1477, un curé d'Augsbourg, Molitor, fait imprimer la traduction allemande des statuts de la confrérie de Cologne. On compte 3000 membres dans la Confrérie de cette ville dès 1476.

Le 30 novembre 1478, l'évêque de Sibenik, légat du Saint-Siège dans les Etats de Maximilien d'Autriche, encourage la Confrérie du Psautier du couvent de Lille.

Par la bulle *Ea quæ ex fidelium* du 8 mai 1479, sur invitation de François duc de Bretagne et de sa femme Marguerite, Sixte IV approuve la dévotion du Psautier de la Vierge, qui consiste à réciter chaque jour cent cinquante *Ave Maria* en intercalant un *Pater* entre chaque dizaine. La bulle ne fait pas allusion à une Confrérie.

Selon le témoignage de 1479 d'Adrien d'Oudenbosch († 1482), « *le rosaire et le psautier de la bienheureuse Vierge Marie qui contient trois rosaires ont été répandus et divulgués dans tous les Pays-Bas et en Liégeois avant que soit instituée la Confrérie de Cologne. Toutefois cette confrérie a beaucoup consolidé, renouvelé et confirmé cette dévotion déjà existante et l'habitude déjà introduite.* »<sup>35</sup>

---

<sup>34</sup> A. Duval, DSAM, t. V, 1963, col. 1107-1115.

<sup>35</sup> Cf. pp. 63-70.

## 6 – La simplification et l’uniformisation des mystères<sup>36</sup>

Dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, le bienheureux dominicain Fra Angelico<sup>37</sup> ne connaît pas encore la systématisation des 15 mystères, comme le montrent les 35 scènes de la vie du Christ qui décoraient une armoire de vases sacrés<sup>38</sup>.

Six scènes auraient disparu (sur le panneau couvrant les étapes de la vie du Christ depuis les noces de Cana et avant la Transfiguration), et trois scènes (Noces de Cana, Baptême et Transfiguration) sont dues à Alesso Baldovinetti.

La conception de l’ensemble revient à Fra Angelico. Deux banderoles reproduisent les citations de l’Ancien et du Nouveau Testament qui permettent de méditer les épisodes évangéliques<sup>39</sup> :

Vision d’Ezéchiel

Annonciation (Is 7, 14 ; Lc 1, 31)

Nativité (Is 9, 6 ; Lc 2, 6-7)

Circoncision (Jr 4, 4 ; Lc 2, 21)

Adoration des mages (Ps 71, 10 ; Mt 2, 11)

Présentation au Temple (Mt 2, 23 ; Lc 2, 22.24)

Fuite en Egypte (Ps 54, 8 ; Mt 2, 13)

Massacre des saints Innocents (Jl 4, 19 ; Mt 2, 16)

Recouvrement au Temple (Jr 8, 9 ; Lc 2, 46)

Noces de Cana (Ex 4, 9 ; Ps 28, 3)

---

<sup>36</sup> A. Duval, DSAM, t. XIII, col. 955-956 ; François Michel Willam, *L’histoire du rosaire*, traduit par l’abbé René Guillaume, (Salvator, Mulhouse, 1949), pp. 59-83.

<sup>37</sup> Jean de Faesulis est mort à Rome le 18 février 1455 ; sa béatification a été reconnue par Jean-Paul II le 3 octobre 1982.

<sup>38</sup> Conservées au musée San Marco de Florence, elles sont merveilleusement reproduites par Alain Nave, *Fra Angelico, Scènes de la vie du Christ* (Stock, 2000), qui accompagne les scènes de la traduction des citations scripturaires. On pourra aussi se reporter à l’introduction d’André Berne-Joffroy et à la documentation d’Umberto Baldini dans *Tout l’œuvre peint de Fra Angelico* (Les classiques de l’art, Flammarion, 1973).

<sup>39</sup> Remarquez l’absence de la Visitation, du Couronnement d’épines et de l’Assomption.

Baptême (2 R 5, 14 ; Mc 1, 9)  
 Transfiguration (Ez 43, 5 ; Mt 17, 2)  
 Résurrection de Lazare (Ez 37, 12 ; Jn 11, 43-44)  
 Entrée à Jérusalem (Za 9, 9 ; Mt 21, 9)  
 Cène (Ez 46,13 ; Lc 22, 13-14)  
 Salaire de Judas (Za 11, 12 ; Mt 26, 14-15)  
 Lavement des pieds (Is 1, 16 ; Jn 13, 5)  
 Communion des apôtres (Ez 39, 17 ; Jn 6, 55)  
 Agonie au Jardin des Oliviers (Is 41, 10 ; Lc 22, 43)  
 Trahison de Judas (Ps 40, 10 ; Mt 26, 49)  
 Arrestation (Ez 3, 25 ; Mt 26, 57)  
 Comparution devant Caïphe (Mi 5, 1 ; Jn 18, 22)  
 Dérision (Is 50, 6 ; Lc 22, 63-64)  
 Flagellation (Ps 37, 18 ; Jn 19, 1)  
 Portement de croix (Is 53, 7 ; Jn 19, 17)  
 Dépouillement (Ps 21, 19 ; Mt 27, 35)  
 Crucifixion (Is 53, 5 ; Lc 23, 33)  
 Déposition au sépulcre (Is 11, 10 ; Lc 23, 53)  
 Descente aux Enfers (Ps 106, 14 ; Ap 5, 9)  
 Résurrection (Ps 138, 18 ; Mc 16, 6)  
 Ascension (Ps 17, 11 ; Mc 16, 19)  
 Pentecôte (Jl 3, 1 ; Ac 2, 4)  
 Jugement dernier (Jl 4, 12 ; Mt 25, 31.34.41)  
 Couronnement de la Vierge (Is 6, 1 ; Ap 21, 3)  
 La Loi d'amour (Jr 3, 19 ; David (Ps 2, 7) ; Is 7, 14 ; Za 12,  
 10b ; Os 13, 14 ; Am 9, 6 ; Sophonie Mi 7, 19 ; Jl 2, 28 ; Salomon  
 rex Sg 8, 9 ; Ml 3, 5 ; Dn 12, 2 ; Ez 36, 12)

## A - Le Pater ajouté à chaque dizaine

La division du Psautier de Notre-Dame en groupes de dix Ave, séparés par un *Pater*, est attribuée au chartreux de Cologne Henri Egger de Kalkar († 1408)<sup>40</sup>.

En 1479, Adrien d'Oudenbosch, moine de Saint-Léonard de Liège († 1482), écrit :

*« Lorsque j'étais petit enfant, j'avais appris de ma mère de pieuse mémoire à toujours ajouter après 10 Ave Maria un Pater noster, et dans les Pays-Bas de Brabant, de Flandre et de Hollande, il était accoutumé d'intercaler ainsi l'oraison dominicale. (...) »*

*L'an du Seigneur 1439 à Maastricht, un bourgeois honnête, retenu en raison de dettes pour lesquelles il avait été mis aux fers au-dessus de la porte de la cité, conformément à la coutume et à la procédure judiciaire de la ville. Et puisqu'il ne pouvait pas pourvoir à ce qui lui était nécessaire et qu'il n'avait pas espoir de s'en sortir rapidement, il demanda à ses amis de lui fournir des branches de bois et des outils de tourneur. Et il commença à fabriquer selon l'art du tourneur, beaucoup de ces rosaires de bois qu'on appelle populairement « patenôtre » (pater noster) et qui contiennent 55 grains ainsi ordonnés : après 10 grains égaux, un 11<sup>e</sup> qui les dépasse en taille marque le Pater noster (oraison dominicale) ; les plus petits, jusqu'au 50<sup>e</sup>, marquent la Salutation angélique (Ave Maria). Et la bienheureuse Vierge Marie le bénit tant que non seulement ayant satisfait ses dettes il fut acquitté par ses créditeurs, mais qu'il put encore pourvoir honnêtement au nécessaire. »<sup>41</sup>*

---

<sup>40</sup> Yves Gourdel, *Maria*, t. II, « Le culte de la très sainte Vierge dans l'ordre des Chartreux », pp. 652-657 ; P. Doyère, *Catholicisme*, t. V, 1962, col. 621-622 ; Heinrich Rüthing, *DSAM*, t. VII, 1968, col. 188-191 ; C. L. Gottzmann, *Marienlexikon*, t. III, 1991, pp. 123-125 ; Heinz, op. cit., p. 16, note 8.

<sup>41</sup> Cf. pp. 63-70.

## B - La réduction à 15 mystères fut entreprise vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle

Dominique de Prusse, on l'a dit plus haut, avait composé 150 clausules évangéliques correspondant à l'enfance, à la vie publique, et à la passion et gloire de Jésus.

Alain de la Roche († 1475) dit seulement que le premier chapelet doit être dit en l'honneur de l'Incarnation, le second en l'honneur de la Passion, le troisième en l'honneur de la Résurrection, de l'Ascension et de la gloire de Jésus-Christ. Alain suggère plusieurs méthodes de méditation

Selon les statuts allemands de la confrérie de Colmar (1485), les cinq dizaines d'Ave honorent successivement la Vierge Marie en cinq circonstances de sa vie : la salutation de l'ange, la visite à Elisabeth, la naissance de Jésus, le recouvrement au milieu des docteurs, la dormition et l'Assomption ; chaque dizaine est suivie d'un Pater pour célébrer la Passion du Christ : l'agonie, la flagellation, le couronnement d'épines, le portement de croix, le crucifiement.

La distinction de nos mystères est déjà presque complètement élaborée (sauf pour les 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> dizaines) dans *le Devotus modus meditandi* qui figure dans l'incunable de G. Leev (Anvers, vers 1485) et dans celui de Stockholm, 1498, à la suite du *Compendium psalterii* faussement attribué à Alain de la Roche.

Sur une gravure sur bois de Barcelone, datée de 1488, et sur un vieux retable du couvent des dominicains de Francfort (conservé au Musée Palatin), les 15 mystères représentés sont ceux aujourd'hui en usage.

### C - Le psautier *Unser lieben Frauen Psalter*<sup>42</sup>

Le nombre d'éditions de ce livre montre le succès qu'il a rencontré : trois à Ulm chez Conrad Dickmut, en 1483, 1489 et 1493 ; trois autres à Augsbourg, en 1490, 1492 et 1495.

Le centre de son livre est occupé par trois feuillets présentant chacun cinq gravures sur bois en couleurs, qui établissaient une nouvelle série de mystères. Le premier feuillet représente nos cinq mystères joyeux ; le second, nos cinq mystères douloureux. Quatre de nos cinq mystères glorieux figurent sur le troisième feuillet (la cinquième figure représente non le couronnement de Marie, rattaché à l'Assomption, mais le jugement dernier).

Chaque image est entourée d'une couronne de roses, en groupes de dix, séparés par une rose plus grosse. Les cinq grosses roses figurent les *Pater* et les petites les *Ave*.

### D - Le témoignage de Félix Fabri

Dans son journal de voyage (*Evagatorium in Terræ sanctæ, Arabiæ et Egypti peregrinationem*), rédigé en 1488, Félix Fabri († 1502) écrit :

« *Quelques-uns disent la première cinquantaine du Psautier de la Bienheureuse Vierge en action de grâces de l'Incarnation et de l'enfance du Christ ; la seconde, pour sa Passion ; la troisième, pour sa glorification. Quelques autres ajoutent une cinquantaine et récitent donc chaque jour 20 Pater et 200 Ave.* »<sup>43</sup>

Et il donne le détail des « bienfaits » :

- de la première cinquantaine (incarnation et enfance du Christ) : Incarnation ; Nativité ; Circoncision et nom de Jésus ; Offrande des rois ; Exinanition (avec l'offrande au Temple et la purification ; la fuite et le retour d'Egypte, l'humble présence aux pieds des docteurs et l'obéissance à ses parents) ;

---

<sup>42</sup> *Unser lieben frawen psalter und von den dreien rosenkrantzten wie man die ordnen und peten sol mit vil bewerten exempeln, ein fest nützlich büechlin* : Psautier de Notre-Dame et des trois rosaires, dans l'ordre où on doit les ranger et les réciter. Avec de nombreux exemples garantis : un petit livre très utile.

<sup>43</sup> Cf. pp. 71-77.

- de la deuxième cinquantaine (ce que Jésus a fait et vécu) : Baptême ; Tentation au désert ; Election et vocation des disciples ; Vertus, doctrine et miracles ; Institution des sacrements, surtout de l'eucharistie.
- de la troisième cinquantaine (passion et mort de Jésus) : Agonie au Mont des Oliviers ; Arrestation et mauvais traitements ; Accusation, flagellation et couronnement ; Procès et crucifixion ; Expiration, ouverture du côté et ensevelissement.
- et de la quatrième cinquantaine (résurrection et glorification de Jésus, celle de sa mère et la nôtre) : Résurrection ; Ascension ; Envoi du Saint-Esprit ; Assomption ; Jugement dernier.

#### E - Le Rosaire de la glorieuse Vierge d'Albert Castellano<sup>44</sup>

Les statuts de la confrérie de Venise (1480) et de Florence (1481) énumèrent les quinze mystères (« misteri ») en les répartissant en *gaudioso, doloroso, glorioso*.

La généralisation de cette ordonnance est due au succès du *Rosario della gloriosa Virgine Maria* du dominicain Alberto Castellano (Venise, 1521 ; traduction françaises, Paris 1579, et allemande, Mayence 1599). Les 150 anciens mystères accompagnant les *Ave* deviennent les actions de détail des 15 nouveaux mystères correspondant aux 15 *Pater* qui commencent les dizaines<sup>45</sup>. Ainsi, pour le premier mystère joyeux, le *Pater* considère l'attente des saints de l'Ancien Testament, et les 10 *Ave* s'arrêtent aux figures bibliques de Marie, aux prophéties qui la désignent, à la promesse de maternité reçue par sainte Anne, à la vie de Marie dans le sein maternel, sa nativité, sa présentation au Temple, son humilité, son mariage, sa familiarité avec la parole de Dieu, et enfin le message de l'archange Gabriel.

---

<sup>44</sup> Ses points de méditation sont traduits dans François Michel Willam, *L'histoire du rosaire*, pp. 68-77.

<sup>45</sup> Le couronnement et l'Assomption de Marie sont médités sur les 10 *Ave* du 14<sup>e</sup> mystère. Le 15<sup>e</sup> mystère principal du *Pater* s'attache à la gloire de Dieu et des saints : méditation sur la gloire des saints.

Chaque page de droite de son manuel est une méditation pour un seul Ave sur le thème qu'illustre une image occupant intégralement la page de gauche<sup>46</sup>.

---

<sup>46</sup> On trouve une liste des « fruits » des mystères dans les 1<sup>ère</sup> et 3<sup>e</sup> Méthodes de récitation du Rosaire composées par saint Louis-Marie Grignon de Montfort (OC, pp. 392-397 et 398-407). Chaque dizaine est accompagnée de l'offrande : « Nous vous offrons cette ... dizaine, Seigneur Jésus, en l'honneur du mystère de ..., et nous vous demandons, par ce mystère et par l'intercession de votre sainte Mère, ... » et de la supplique « Grâce du mystère de ..., descendez dans mon âme et la rendez vraiment ... »

I - Incarnation : une profonde humilité de cœur.

II - Visitation (et sanctification de saint Jean-Baptiste) : une parfaite charité envers notre prochain.

III - Nativité : le détachement des biens du monde, l'amour de la pauvreté et des pauvres ; le mépris des richesses.

IV - Présentation au Temple et Purification de Marie : le don de la sagesse et la pureté de cœur et de corps.

V - Recouvrement de Jésus au Temple : notre conversion et celle des pécheurs, hérétiques, et schismatiques, et idolâtres ; la véritable sagesse.

VI - Agonie de Jésus : une parfaite contrition de nos péchés et une parfaite conformité à votre sainte volonté.

VII - Flagellation de Jésus : une parfaite mortification de nos sens.

VIII - Couronnement d'épines de Jésus : un grand mépris du monde.

IX - Portement de Croix : une grande patience pour porter notre croix à votre suite tous les jours de notre vie.

X - Mort et Passion de Jésus-Christ, crucifiement sur le Calvaire : une grande horreur du péché, l'amour de la Croix, et une bonne mort pour nous et pour ceux qui sont maintenant à l'agonie ; la conversion des pécheurs, la persévérance des justes et le soulagement des âmes du Purgatoire.

XI - Résurrection : une vive foi ; l'amour de Dieu et la ferveur dans votre service.

XII - l'Ascension de Jésus-Christ : une ferme espérance et un grand désir du paradis.

XIII - Pentecôte : la divine sagesse pour connaître, goûter et pratiquer la vérité et la faire participer à tout le monde ; la descente du Saint-Esprit dans nos âmes.

XIV - Immaculée Conception et Assomption de Marie : une vraie dévotion envers elle, pour bien vivre et bien mourir.

XV - Couronnement de gloire de votre sainte Mère dans les cieux : la persévérance et l'augmentation dans la vertu jusqu'à la mort, et la couronne éternelle, qui nous est préparée : pour nous, pour tous les justes et tous nos bienfaiteurs ; la persévérance dans la grâce et la couronne de la gloire.

## F - Saint Jean-Paul II et l'introduction des mystères lumineux

Pour la 25<sup>e</sup> année de son pontificat et à l'approche de la 120<sup>e</sup> année de la première encyclique mariale de Léon XIII, « le pape du Rosaire », Jean-Paul II publie la lettre apostolique *Rosarium Virginis Mariæ* (16 octobre 2002). Développant une profonde réflexion sur le Rosaire, il entend favoriser la contemplation du mystère du Christ chez les fidèles et recommander à Dieu les deux causes de la paix et de la famille, si menacées dans le monde entier.

Le Rosaire, contemplation du Christ avec Marie, est une véritable école mariale qui nous introduit dans le mystère de Jésus, nous fait comprendre et annoncer le message chrétien, et nous conforme au Christ. Le Rosaire, véritable « résumé de l'Évangile », est par nature christocentrique.

Pour lui donner une consistance encore plus christologique, le pape propose l'introduction, dans le cycle des mystères de la vie, mort et gloire du Christ, de cinq « mystères lumineux » résumant sa vie publique<sup>47</sup> :

---

<sup>47</sup> L'idée est ancienne, ainsi que le montrent les « clausules » médiévales.

Saint Louis-Marie Grignion de Montfort († 1716), qui propage les 15 mystères, y intègre la vie publique. Dans sa quatrième méthode de récitation du Rosaire, il propose pour le 5<sup>e</sup> mystère joyeux (recouvrement de Jésus au Temple) 10 points de méditation de chaque *Ave* (OC, p. 411) :

- pour honorer sa vie cachée, laborieuse et obéissante dans la maison de Nazareth.

- sa prédication et son recouvrement au temple parmi les docteurs.
- son jeûne et sa tentation au désert.
- son baptême par saint Jean-Baptiste.
- ses prédications admirables.
- ses miracles étonnants.
- le choix de ses douze apôtres et les pouvoirs qu'il leur donne.
- sa transfiguration merveilleuse.
- le lavement des pieds de ses apôtres.
- l'institution de la Sainte Eucharistie.

Pour ce grand apôtre marial, il appartient bien à l'essence du Rosaire de méditer « les mystères qui rappellent la vie entière de Notre-Seigneur Jésus-Christ », « Cum certis meditationibus TOTAM ejusdem Domini nostri Jesu Christi vitam

« Parmi tous les mystères de la vie du Christ, le Rosaire, tel qu'il s'est forgé dans la pratique la plus courante approuvée par l'autorité ecclésiastique, n'en retient que quelques-uns. Ce choix s'est imposé à cause de la trame originelle de cette prière, qui s'organisa à partir du nombre 150, correspondant à celui des Psaumes<sup>48</sup>.

---

demonstrantibus » (saint Pie V, bulle *Consueverunt Romani Pontifices*, § 1, 17 septembre 1569).

<sup>48</sup> Le symbolisme liturgique d'un Psautier complet ajoute les cantiques bibliques aux 150 Psaumes.

Ainsi le Codex Alexandrinus (V<sup>e</sup> siècle) de la Bible ajoute à la suite du psautier treize cantiques bibliques : de Moïse (Ex 15, 1-12 et Dt 32), d'Anne (1 S 2, 1-10), d'Isaïe (Is 26, 9-20), de Jonas (Jon 2, 3-10), d'Habacuc (Ha 3, 2-19), d'Ezéchias (Is 38, 10-20), de Manassé (apocryphe), d'Azarias (Dn 3, 26-57), des trois enfants (Dn 3, 57-88), de la Vierge (Magnificat : Lc 1, 46-55), de Siméon (Nunc dimittis : Lc 2, 29-32) et de Zacharie (Benedictus : Lc 1, 68-79). (Cf. Dom Cabrol, article « cantiques bibliques » DACL, t. 2, 1949, col. 1975-1994).

L'office bénédictin classique comprend une cinquantaine de cantiques :

Angelorum esca nutriti populum tuum (Cant. Sap. 16 et 17)

Audite, cæli, quæ loquor (Cant. Moysis, Deut. 32)

Audite qui longe estis, quæ fecerim (Cant. Isaïæ 33)

Audite verbum Domini, Gentes (Cant. Ieremiæ 31)

Audite verbum Domini, omnis Iuda (Cant. Ieremiæ 7)

Beatus vir, qui in sapientia morabitur, et qui in iustitia sua meditabitur (Cant. Eccli. 14 et 15)

Beatus vir, qui inventus est sine macula : et qui post aurum non abiit (Cant. Eccli. 31)

Benedicite Dominum, omnes electi eius (Cant. Tobiaë 13)

Benedicite, omnia opera Domini, Domino (Cant. trium Puerorum, Dan. 3)

Benedictus Dominus, Deus Israël (Cant. Zachariæ, Luc. 1)

Benedictus es, Domine, Deus Israël patris nostri (Cant. David, 1 Par. 29)

Benedictus vir, qui confidit in Domino (Cant. Ieremiæ 17)

Cantate Domino canticum novum (Cant. Isaïæ 42)

Cantemus Domino : gloriose enim magnificatus est (Cant. Moysis, Exod. 15)

Confitebor tibi, Domine, quoniam iratus es mihi (Cant. Isaïæ 12)

Deducant oculi mei lacrimam per noctem et diem (Cant. Ieremiæ 14)

Domine, audivi auditionem tuam (Cant. Habacuc 3)

Domine, miserere nostri : te enim expectavimus : esto brachium nostrum in mane (Cant. Isaïæ 33)

---

Ecce Dominus Deus in fortitudine veniet (Cant. Isaiaë 40)  
Ego dixi : In dimidio dierum meorum (Cant. Ezechiaë, Isaias 38)  
Egressus es in salutem populi tui (Cant. Habacuc 3)  
Erit in novissimis diebus præparatus mons domus Domini (Cant. Isaiaë 2)  
Exspecta me, dicit Dominus, in die resurrectionis meæ in futurum (Cant. Sophoniaë 3)  
Exsultavit cor meum in Domino (Cant. Annæ, 1 Reg. 2)  
Fulgebunt iusti (Cant. Sap. 3)  
Gaudens gaudebo in Domino (Cant. Isaiaë 61)  
Hæc dicit Dominus redemptor Israël, sanctus eius, ad contemptibilem animam, ad abominatam gentem (Cant. Isaiaë 49)  
Hymnum cantemus Domino (Cant. Iudith 16)  
Iustorum animæ in manu Dei sunt (Cant. Sap. 3)  
Lætamini cum Ierusalem, et exsultate in ea (Cant. Isaiaë 66)  
Magnificat anima mea Dominum (Cant. B. Mariæ V., Luc. 1)  
Magnus es, Domine, in æternum (Cant. Tobiaë, 13)  
Miserere nostri, Deus omnium, et respice nos (Cant. Eccli. 36)  
Miserere plebi tuæ, super quam invocatum est nomen tuum (Cant. Eccli. 36)  
Non vocaberis ultra Derelicta (Cant. Isaiaë 62)  
Nunc dimittis servum tuum, Domine (Cant. Simeonis, Luc. 2)  
Obaudite me, divini fructus (Cant. Eccli. 39)  
Populus qui ambulabat in tenebris (Cant. Isaiaë 9)  
Pro iniquitate vidi tentoria Æthiopiæ (Cant. Habacuc 3)  
\*Quicumque vult salvus (Symbolum Athanasianum)  
Quis est iste, qui venit de Edom (Cant. Isaiaë 63)  
Recordare, Domine, quid acciderit nobis (Cant. Ieremiaë, Thren. 5)  
Reddidit Deus iustis mercedem laborum suorum (Cant. Sap. 10)  
Sapientia ædificavit sibi domum (Cant. Prov. 9)  
\*Te Deum laudamus (Hymnus Ambrosianus)  
Tollam quippe vos de Gentibus, et congregabo vos de universis terris (Cant. Ezechiel 36)  
Urbs fortitudinis nostræ Sion (Cant. Isaiaë 26)  
Venite, et revertamur ad Dominum : quia ipse cepit et sanabit nos (Cant. Oseæ 6),  
Vere tu es Deus absconditus (Cant. Isaiaë 45)  
Vos sacerdotes Domini vocabimini (Cant. Isaiaë 61)

Le Bréviaire romain édité à la suite de la bulle de saint Pie X *Divino afflatu* (1<sup>er</sup> novembre 1911) reprend les cantiques du Codex Alexandrinus, sauf les cantiques

*Afin de donner une consistance nettement plus christologique au Rosaire, il me semble toutefois qu'un ajout serait opportun ; tout en le laissant à la libre appréciation des personnes et des communautés, cela pourrait permettre de prendre en compte également les mystères de la vie publique du Christ entre le Baptême et la Passion. Car c'est dans l'espace de ces mystères que nous contemplons des aspects importants de la personne du Christ en tant que révélateur définitif de Dieu. Proclamé Fils bien-aimé du Père lors du Baptême dans le Jourdain, il est Celui qui annonce la venue du Royaume, en témoigne par ses œuvres, en proclame les exigences. C'est tout au long des années de sa vie publique que le mystère du Christ se révèle à un titre spécial comme mystère de lumière : Tant que je suis dans le monde, je suis la lumière du monde (Jn 9,5).*

*Pour que l'on puisse dire de manière complète que le Rosaire est un "résumé de l'Évangile", il convient donc que, après avoir rappelé l'incarnation et la vie cachée du Christ (mystères joyeux), et avant de s'arrêter sur les souffrances de la passion (mystères douloureux), puis sur le triomphe de la résurrection (mystères glorieux), la méditation se tourne aussi vers quelques moments particulièrement significatifs de la vie publique (mystères lumineux<sup>49</sup>). Cet ajout de nouveaux mystères, sans léser aucun*

---

d'Isaïe (Is 26, 9-20), de Jonas (Jon 2, 3-10) et la prière apocryphe de Manassé, et y ajoute ceux de Jérémie (Jr 31, 10-14), de Tobie (Tb 13, 1-10), de David (1 Ch 29, 10-13), d'Isaïe (Is 12, 1-6 et 45, 15-26) et de Judith (Jdt 16, 15-21).

La Liturgie des heures éditée après les réformes issues de Vatican II donne à côté du Psautier des extraits de 51 cantiques bibliques : 39 extraits des cantiques vétéro-testamentaires (Ex 15 ; Dt 32 ; 1 S 2 ; 1 Ch 29 ; Tb 13 ; Jdt 16 ; Pr 9 ; Sg 3 ; Sg 8-9 ; Sg 10 ; Sg 16 ; Si 14 ; Si 31 ; Si 36 ; Si 39 ; Is 2 ; Is 9 ; Is 12 ; Is 26 ; Is 33 ; Is 38 ; Is 40 ; Is 42 ; Is 45 ; Is 49 ; Is 61-62 ; Is 63 ; Is 66 ; Jr 7 ; Jr 14 ; Jr 17 ; Jr 31 ; Lm 5 ; Ez 36 ; Dn 3 ; Os 6 ; Hab 3 ; So 3) et 12 cantiques du Nouveau Testament (Lc 1, 46-55 ; Lc 1, 68-79 ; Lc 2, 29-32 ; Ep 1, 3-10 ; Ph 2, 6-11 ; Col 1, 12-20 ; 1 Tm 3, 16 ; 1 P 2, 21-24 ; et extraits de Ap 4, 11, 15 et 19).

<sup>49</sup> Saint Jean-Paul II parle de « mystères lumineux » puisque Jésus-Christ manifeste la lumière divine. Dom Marmion le rappelle : « Dieu est lumière ; il est la lumière infinie, sans ombres ni ténèbres (cf. 1 Jn 1, 5). Mais cette lumière, qui nous baigne tous de sa clarté, au lieu de manifester Dieu aux yeux de notre âme, le cache,

*aspect essentiel de l'assise traditionnelle de cette prière, a pour but de la placer dans la spiritualité chrétienne, avec une attention renouvelée, comme une authentique introduction aux profondeurs du Cœur du Christ, abîme de joie et de lumière, de douleur et de gloire. »<sup>50</sup>*

---

Il en est d'elle comme du soleil ; son éclat même empêche de la contempler. Et pourtant, cette lumière est la vie de l'âme ; et quand Notre-Seigneur se déclare la lumière du monde, il ajoute : Celui qui me suit ne marche pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie (Jn 8, 12). La lumière divine, trop éclatante pour se manifester à nos faibles regards dans toute sa splendeur, s'est voilée sous l'humanité. Le Christ est Dieu, se montrant à nous, dans une existence authentiquement humaine. Mais pour toute âme de bonne volonté, des rayons s'échappent de cet homme, qui révèlent qu'il est également Dieu ; l'âme éclairée par la foi connaît les splendeurs qui se cachent derrière le voile de ce saint des saints. Dans l'homme mortel qu'est Jésus, la foi trouve Dieu lui-même, et, en trouvant Dieu, elle s'abreuve à la source de lumière, de salut et de vie immortelle » (Dom Marmion, *Paroles de vie en marge du Missel*, p. 107, d'après *Le Christ dans ses mystères*, p. 147 et 149).

Relevons l'enracinement liturgique de l'expression « mystères lumineux » dans la collecte de la messe de Minuit de la Nativité : « Dieu qui avez embrasé cette nuit très sainte des splendeurs de la vraie lumière, faites, nous vous en supplions, qu'après avoir connu ici-bas les mystères de cette lumière, nous en savourions aussi les joies dans le ciel » : « Deus, qui hanc sacratissimam noctem veri luminis fecisti illustratione clarescere : da, quæsumus ; ut cuius lucis mysteria in terra cognovimus, eius quoque gaudiis in cælo perfruamur ».

<sup>50</sup> *Rosarium Virginis Mariæ*, n° 19.

*Trois témoignages historiques  
sur le Rosaire aux 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles*

**Où la Vierge Marie suggère de réciter 4 fois 50 Ave  
chaque jour...**

**Un témoignage des années 1470-1480 d'Adrien  
d'Oudenbosch sur la pratique du Rosaire dans le  
diocèse de Liège et aux Pays-Bas**

**Mystères de la vie publique et prière du Rosaire à la fin  
du XV<sup>e</sup> siècle d'après le témoignage de Félix Fabri  
(Schmid)**

**OU LA VIERGE MARIE SUGGERE DE RECITER  
4 FOIS 50 AVE CHAQUE JOUR...<sup>51</sup>**

**BELI DE<sup>52</sup> LUTISBACH<sup>53</sup>**  
(Von der sãlgen ·S· Beli von Lútisbach).

---

<sup>51</sup> Jeanne Ancelet-Hustache, *La vie mystique d'un monastère de Dominicaines au Moyen Age d'après la chronique de Töss*, pp. 38-39 ; Ferdinand Vetter, *Das Leben der Schwestern zu Töss beschrieben von Elsbet Stagel samt der Vorrede von Johannes Meier und dem Leben der Prinzessin Elisabet von Ungarn*, Deutsche Texte des Mittelalters, VI, Berlin, 1906, pp. 84-85 [XXIX].

<sup>52</sup> La particule « de » (*von*) n'indique pas toujours une origine noble. Les religieuses sont désignées par leur prénom suivi du nom de famille, souvent augmenté de la terminaison *in* du féminin (Elsbet Schefflin, Margret Willin, Margret Finkin, Katharina Pletin. etc.) ou par leur prénom suivi du nom de leur lieu d'origine (Margret von Zurich, Willi von Konstanz, Gertrud von Winterthur). Naturellement, si elles sont nobles, elles portent le nom de leur famille qui est aussi celui de leur domaine (Ita von Sulz, Ita von Wezzikon, Beli von Liebenberg. etc.).

<sup>53</sup> Leutisbach, Lütisbach, Lütischibach, village de la paroisse de Boltingen (canton de Berne, district d'Ober-Simmental).

Nous avons aussi une sainte religieuse qui se nommait Beli de Lutisbach ; elle montrait par ses saints exercices, pénibles et nombreux, l'amour qu'elle éprouvait pour Dieu. Elle avait en particulier une grande dévotion à la douce Mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et elle lui récitait habituellement tous les jours trois fois cinquante *Ave Maria*.

Or Notre-Dame voulut lui montrer à quel oint ses prières lui étaient agréables, et un jour qu'elle était couchée à l'infirmerie, lui apparut la plus belle Dame que des yeux humains eussent contemplée, dans un vêtement blanc comme neige, et elle s'assit très familièrement près de son lit.

Alors sœur Beli s'étonna de l'extraordinaire beauté de cette Dame, et désira savoir qui elle était. La douce Vierge se fit reconnaître et dit : « Je suis ta Mère céleste, que tu as souvent honorée, et ce vêtement blanc est celui que tu m'as fait avec les salutations angéliques que tu récites souvent avec piété. »

[124b] Wir hatent och ain gar sâlge alte schwester, hies schwester Beli von Lútisbach, die erzaiget die min so sy zü Got hat, an fil strengen und hailigen übungen. Und sunderlich do hat sy grossen andacht zü der milten mütter ünser heren Ihesu Christi, und las ir gewonlich alle tag III fünftzig Ave Maria.

Nun wolt únsrer liby frow erzaigen wie genem ir ir dienst was, und do sy zü ainem mal in dem siech hus an irem bett lag, do erschan ir die aller schönest frow die ie menschen og gesach, in ainem schewissen klaid, und satz sich recht haimlich zü ir nider zü dem bett.

Do [125 a] wundret sich die sâlig schwester Beli von der un mæssigen schöni diser frowen und wer sy wer. Do gab sich die milt magt zü erkennt und sprach : « Ich bin din mütter von himelrich, die du dik geeret hast, und dis wis klaid hast du mir gemachet mit dem engelschlichen grütz, den du mir als dik mit andacht sprichest. »

A ces paroles, la sœur fut toute remplie de joie ; elle bénit et remercia la douce Mère qui avait accueilli son humble louange avec tant de bonté.

Or la douce Mère voulait encore l'exciter davantage à la servir, car il lui sembla, dans cette vision, que Notre-Dame n'avait pas de manches à son vêtement. Elle en fut surprise et désira que Notre-Dame lui expliquât pourquoi.

Alors celle-ci lui dit avec grande bonté : « Tu récites tous les jours trois fois cinquante *Ave Maria* ; tu devrais en dire cinquante encore, alors tu aurais achevé mon vêtement. » Elle reçut cet enseignement de Notre-Dame avec reconnaissance, et elle s'appliqua désormais mieux encore à la servir et à louer son fils unique, notre bien-aimé Seigneur Jésus-Christ.

Hie von ward sy recht durch gossen mit fröden, und sait der milten mütter gnad und dank das sy iren klainen dienst ais danknemlich hat empfangen.

Nun wolt sy die milt mütter noch merer raitzen zü irem dienst in diser wis, won sy dunkt in der gesicht wie ünser frow nienen ermel an dem klaid hetti, und hie von wundret sy sieh und [125 b] begert zü wissent von ünser frowen was es mainte.

Do sprach sy gar mineklich zü ir : « Du sprichest mir alle tag III fünftzig Ave Maria ; nun solt du mir noch ain fünftzig sprechen : so han ich ain folkumen klaid von dir. » Und dis ler enpfieng sy dankberlich von ünser lieben frowen, und flais sich fürbaser noch merer zü irem dienst und zü dem lob ires aingebornen kindes únsers lieben heren Jhesu Christi.

**UN TEMOIGNAGE DES ANNEES 1470-1480 D'ADRIEN  
D'OUDENBOSCH<sup>54</sup> SUR LA PRATIQUE DU ROSAIRE  
DANS LE DIOCESE DE LIEGE ET AUX PAYS-BAS<sup>55</sup>**

Il faut remarquer que le Rosaire dit de la bienheureuse Vierge Marie en raison de la salutation angélique répétée 50 fois est d'un usage très ancien. Il faut en dire autant du Psautier de la Bienheureuse Vierge Marie composé de 150 *Ave*. De pieux personnages l'ont pratiqué il y a plus de trois cents ans. Aussi beaucoup ont-ils en outre composé sur chaque psaume du psautier

Notandum quod Rosarium quod dicitur beate Marie de salutatione angelica quinquagesies repetita valde ab antiquo fuit in usu. Similiter psalterium eius de centum et quinquaginta Ave Maria. Et aliqui devoti ante CCC annos inveniuntur eo usi. Et eciam multi ultra hec composuerunt super quodlibet psalmum psalterii

---

<sup>54</sup> Adrien d'Oudenbosch (en latin : Adrianus de Veteribusco, en néerlandais : Adriaan Oudenbosch), moine bénédictin de Saint-Léonard de Liège et chroniqueur de la principauté de Liège, né dans le premier quart du XV<sup>e</sup> siècle, est mort à Liège en 1482.

Oudenbosch rejoint l'abbaye Saint-Laurent de Liège en 1440, où il devient chantre, bibliothécaire et cellarius. En 1467 au plus tôt, il est le confesseur de Gwijde van Brimeu (nl), mieux connu sous le nom de Guy de Humbercourt, le dur lieutenant de Charles le Téméraire, qui allait devenir gouverneur (stathouder) de Liège. En 1468, Oudenbosch obtint du duc que l'abbaye Saint-Laurent soit épargnée de la destruction à laquelle la « ville ardente » fut livrée. L'année suivante, il se rend à Gand avec Humbercourt. Comme intime, il a connaissance de nombreux événements de première main. Au plus tard en juin 1472, Oudenbosch est de retour dans son abbaye, où il meurt en 1482.

<sup>55</sup> Original latin : Liège, Bibliothèque du Grand Séminaire, 6 B 8 (incunable), f. 1 v et 2r-v. Edité par Nicole Goldine, « Un texte autographe inédit d'Adrien d'Oudenbosch sur la pratique du Rosaire dans le diocèse de Liège et aux Pays-Bas », *Scriptorium*, t. 18-2, 1964, pages 219-225 et planches 27-28. Traduction partielle par André Duval, DSAM, t. 13, article « Rosaire », col. 946, revue et complétée par nos soins.

une salutation à la bienheureuse Vierge Marie pour dire avec la salutation angélique. D'autres ont fait de même avec 50 salutations [commençant] par *Ave, Salve, Gaude et Vale*.

Puis un novice chartreux à Trèves<sup>56</sup>, quand il entendit dire de ce rosaire qu'il était très apprécié de la bienheureuse Vierge Marie, vers l'an 1430, commença à le dire avec dévotion. Il n'en avait pas entendu parler auparavant, mais, sous inspiration de Dieu, il commença à ajouter des clauses à la fin de chaque salutation angélique, [en ajoutant] là où l'on dit « et béni est le fruit de vos entrailles, Jésus-Christ » : « lui qui fit ceci ou cela, supporta ceci ou cela » selon le texte de l'Évangile. Et comme le même novice en ressentait une grande dévotion et grâce, il enseigna cette [méthode] à un autre novice. Et c'est ainsi que l'un l'apprit de l'autre et l'enseigna à d'autres, et qu'à Trèves, l'usage s'en est établi.

unam salutationem ad beatam Virginem cum Angelica Salutacione dicendam. Alii quinquaginta salutationes per Ave, Salve, Gaude et Vale, dicendas.

Postea quidam novicius Carthusiensis in Treveri, cum audisset dici de prefato rosario quod multum acceptum esset beate Virgini Marie, circa annum Domini M<sup>m</sup> CCCC<sup>m</sup> XXX<sup>m</sup>, incepit hoc devote dicere. Hic quidem prius non audierat, Deo inspirante, cepit addere clausulas istas videlicet in fine cuiuslibet salutacionis angelice, cum diceret « et benedictus fructus ventris tui Ihesus Xristus ». Qui hoc vel illud fecit, istud vel illud sustinuit secundum textum Evangelii. Et cum idem novicius magnam inde devocionem et gratiam sentiret, docuit illud alium novicium. Et sic unus ab altero didicit et alios docuit. Et sic in civitate Treverensi in usu haberi cepit.

---

<sup>56</sup> Dominique de Prusse.

Puis, lorsque Jacques de Gruitrode<sup>57</sup>, prieur de la Chartreuse de Liège, envoya au couvent des Chartreux de Trèves un livret de dévotion composé récemment, le vicaire de cette maison remit au dit prieur un cahier qui contenait des « exempla » et la façon de réciter et les fruits de ce rosaire avec un cantique nouveau « Te cæli reginam laudamus ». De ce cahier, on trouve copie à la fin du livre nommé *Mariale minus* avec le dit cantique.

Puis, l'an du Seigneur 1467, alors que j'étais à Saint-Léonard<sup>58</sup>, j'ai trouvé dans la cellule du moine Jean de Diest une façon de dire le dit Rosaire, où, outre les clausules précédentes, à chaque clausule est jointe une petite demande de ce type : « Je vous salue, Marie... est béni, Jésus Christ, lui qui a fait ou supporté ceci ou cela ; qu'il m'accorde ou me concède ceci ou cela. Amen ».

Postmodum, cum dominus Jacobus de Gruytrode, prior Carthusiensium Leodiensis, misisset conventui Carthusiensium Treverensis unum devotum libellum noviter compositum, vicarius domus illius remisit prescripto priori unum quaternum in quo continebantur exempla et modus dicendi et fructus de dicto Rosario cum cantico novo : « Te celi reginam laudamus etc. ». Huius quaterni copiam invenies in fine libri qui dicitur « Mariale minus » cum cantico predicto.

Deinde anno Domini M CCCC LXVII, cum fuisset in Sancto Leonardo, inveni in cella nonni Johannis de Diest unum modum predicti rosarii, in quo, ultra clausulas prenotatas, cuilibet clausule subiuncta fuit peticiuncula brevis, videlicet sic Ave Maria etc. Ihesus Xristus « qui hoc vel hoc fecit vel sustinuit. Ipse michi hoc vel illud tribuat vel concedat. Amen ».

<sup>57</sup> Mort le 12 février 1475.

<sup>58</sup> Prieuré de faubourg de Liège.

J'en ai déposé une copie dans la crypte devant la chapelle Sainte-Marie, et j'ai ajouté un préambule : « Dignare me laudare te etc. »

Dans tous ces écrits, à côté des salutations angéliques, il n'était pas fait mention de l'oraison dominicale (*Pater noster*). Mais, lorsque j'étais petit enfant, j'avais appris de ma mère de pieuse mémoire à toujours ajouter après 10 *Ave Maria* un *Pater noster*, et dans les Pays-Bas<sup>59</sup> de Brabant, de Flandre et de Hollande, il était accoutumé d'intercaler ainsi l'oraison dominicale.

Cuius copiam posui in cripta ante capellam Sancte Marie et addidi quoddam prohemium, scilicet : « Dignare me laudare te etc. ».

In omnibus istis que premissa sunt, inter salutaciones angelicas non fiebat mencio de oracione dominica que est « Pater noster ». Sed quoniam quando fui infantulus, a pie memorie matre mea sic fui edoctus semper post X Ave Maria subiungere « Pater noster », et in partibus inferioribus Brabancie, Flandrie et Hollandie habebatur de more sic oracionem dominicam interponere.

---

<sup>59</sup> « In partibus inferioribus ». « Partes inferiores » désigne bien les Pays-Bas : le pluriel « Nederlanden » (fr. Pays-Bas, angl. Low Countries, Netherlands, all. Niederlande) devient d'usage général au 16<sup>e</sup> siècle pour désigner les possessions de Bourgogne-Habsbourg dans le Nord, dont Charles-Quint fit un Etat unifié. L'appellation existait bien avant, dès le 13<sup>e</sup> siècle, dans la chancellerie impériale. Elle désignait ces territoires comme « Germania Inferior » ou « partes inferiores Alemaniae ».

Aussi en écrivant des copies de ces rosaires, ai-je mis en tête une antienne *Salve Regina misericordiæ* en ajoutant une petite introduction *Dignare me laudare te etc.* et *Pater noster*. Et à la fin j'ai ajouté une courte supplication : « *Eia ergo nunc mater misericordiæ etc.* » Ainsi à Liège beaucoup se firent faire des copies avant le temps des guerres, etc.

Il faut savoir que l'an du Seigneur 1439 à Maastricht, un bourgeois honnête, retenu en raison de dettes pour lesquelles il avait été mis aux fers au-dessus de la porte de la cité, conformément à la coutume et à la procédure judiciaire de la ville. Et puisqu'il ne pouvait pas pourvoir à ce qui lui était nécessaire et qu'il n'avait pas espoir de s'en sortir rapidement, il demanda à ses amis de lui fournir des branches de bois et des outils de tourneur. Et il commença à fabriquer selon l'art du tourneur, beaucoup de ces rosaires de bois qu'on appelle populairement « patenôtre » (*pater noster*) et qui contiennent 55 grains ainsi ordonnés : après 10 grains

Ideo, quando copias istorum rosariorum scripsi, tanquam pro prohemio premisi antiphonam unam, scilicet « *Salve Regina misericordie* », subiungendo parvam introductionem : « *Dignare me laudare te etc. et Paternoster* ». Et in fine addidi unam parvam supplicationem : « *Eya ergo nunc mater misericordie etc.* ». Et sic per civitatem Leodiensis fecerunt sibi copias fieri multi ante tempus guerrarum etc.

Sciendum quod, anno Domini XIII<sup>c</sup> XXXIX<sup>o</sup>, in Traiecto super Mosam, fuit quidam civis honestus, detentus propter debita in quibus obligatus fuerat supra portam iuxta morem et iusticiam civilem. Qui quoniam non poterat sibi providere de necessariis et non erat sibi spes in brevi exeundi, rogavit amicos suos ut sibi providerent de lignis palmarum et de instrumentis ad tornandum aptis. Et incepit facere, arte tornatili, multa rosaria de lignis ipsis que *pater noster* vulgariter dicuntur, qui continent LV nodos

égaux, un 11<sup>e</sup> qui les dépasse en taille marque le *Pater noster* (oraison dominicale) ; les plus petits, jusqu'au 50<sup>e</sup>, marquent la Salutation angélique (*Ave Maria*). Et la bienheureuse Vierge Marie le bénit tant que non seulement ayant satisfait ses dettes il fut acquitté par ses crédeurs, mais qu'il put encore pourvoir honnêtement au nécessaire.

Tout laïc de toute condition en portait à la main en allant à l'église ; des écuyers et de jeunes gens de guerre le portaient autour du cou ou au côté. Une grande abondance en était vendue à Anvers sur le marché et partait pour plusieurs régions. Des religieux ont ensuite commencé à faire de petits rosaires en bois et en os et à les offrir à leurs relations et amis.

J'ai vu monseigneur Charles, duc de Bourgogne<sup>60</sup>, en avoir un en mains, fait de pierres précieuses, et le réciter à genoux alors que j'étais avec lui dans sa chapelle.

computando semper X pares et XI<sup>us</sup> in maioriata excedit et signat Pater Noster I orationem dominicam, alii a L<sup>a</sup> signant salutacionem angelicam scilicet Ave Maria. Et benedixit ei virgo Maria in tantum quod non solum a debitis suis satisfactus creditoribus fuit solatus, sed in omnibus necessitatibus suis honeste provisus.

Quilibet enim laycus cuiuscumque condicionis eundo ad ecclesiam unum portabat in manibus armigeri et iuvenes petulantes deferebant circa collum et ad latus. Et vendebantur Antwerpie in foro in magno copia que deferebantur in partibus diversis. Inde ceperunt eciam religiosi facere parva rosaria de lignis et ossibus et propinare caris et amicis.

Vidi dominum Karolum, ducem Burgondie, unum habere in manibus de preciosis lapidibus et dicere flexis genibus cum fuissem secum in capella eius.

---

<sup>60</sup> Charles le Téméraire, né en 1433, fils de Philippe le Bon et duc de Bourgogne (1467-1477).

Et le Révérend Prieur de la Chartreuse de Gand m'a dit en l'an (14)70, en la fête de sainte Agathe<sup>61</sup>, que la duchesse<sup>62</sup> avait établi parmi ses suivantes, de grande comme de moindre condition, que toutes diraient chaque jour le rosaire selon le mode prédit. Et qu'il avait vu une grande dévotion parmi ces nobles jeunes filles.

Aussi est-il établi que ce rosaire et le psautier de la bienheureuse Vierge Marie qui contient trois rosaires ont été répandus et divulgués dans tous les Pays-Bas<sup>63</sup> et en Liégeois avant que soit instituée la Confrérie de Cologne<sup>64</sup>. Toutefois cette confrérie a beaucoup consolidé, renouvelé et confirmé cette dévotion déjà existante et l'habitude déjà introduite.

Sed et reverendus pater dominus prior Carthusiensium in Gandavo dixit michi anno LXX<sup>o</sup>, in festo sancte Agathe, quod domina ducissa constituit inter pedissequas suas tam maiores quam minores, quod omnes cotidie dicerent rosarium modo predicto. Et se vidisse inter nobiles illas iuenculas magnam devocionem.

Sic igitur patet quod istud rosarium et beate Marie psalterium quod continet tria rosaria fuit divulgatum et, frequentatum in partibus inferioribus et in partibus Leodiensis ante fraternitatem Colonie institutam. Que tamen fraternitas multum roboravit, innovavit et confirmavit devocionem iam priushabitam et consuetudinem diu introductam.

---

<sup>61</sup> Fêtée le 5 février.

<sup>62</sup> Marguerite d'York, fille de Richard d'York, née en 1446, épouse de Charles le Téméraire, duchesse douairière de Bourgogne (1468-1503).

<sup>63</sup> Voir note 23.

<sup>64</sup> Fondée le 8 septembre 1475.

Que la pieuse Vierge Marie reine de miséricorde nous rende participants de tous ceux qui la louent et bénissent par le rosaire ou toute autre façon de prier ; que, dans le présent, elle nous arrache à tout mal, et par ses mérites et ses prières, elle nous conduise aux joies éternelles. Amen.

Frère Adrien

Digne reine du ciel, ne m'abandonnez pas

Je me recommande à vous, Vierge Marie, mère pieuse

Soyez toujours pour moi salut et aide

Maître Thierry de Xantis chanoine de Liège a donné le cahier (quaternum) suivant à moi, frère Adrien, l'an (14)80.

Participes igitur nos pia virgo Maria regina misericordie omnium laudantium et benedictantium eam pro hoc rosarium vel quovis alio modo faciat et in presenti ab omnibus malis nos eripiat et suis meritis et precibus ad eterna gaudia nos perducatur. Amen.

Frater Adrianus.

Digna celi regina poli me linquere noli

Me tibi virgo pia genitrix commendo Maria

Tu michi salvatrix semper sis et auxiliatrix.

Sequentem quaternum dedit michi fratri Adriano magister Theodericus de Xantis Canonicus Leodiensis anno LXXX°.

**MYSTERES DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIERE DU ROSAIRE  
A LA FIN DU XV<sup>E</sup> SIECLE  
D'APRES LE TEMOIGNAGE DE FELIX FABRI (SCHMID)**

L'humaniste Félix Fabri (Schmid)<sup>65</sup> est né vers 1434-1435 et mourut le 14 mars 1502. Ayant pris l'habit au couvent dominicain de Bâle le 25 novembre 1452, il était très lié à Jacques Sprenger, le futur fondateur à Cologne de la première Confrérie du Rosaire. Félix Fabri accomplit de nombreux pèlerinages et voyages et en tint un journal de voyage rempli de riches observations (*Evagatorium in Terræ sanctæ, Arabiæ et Egypti peregrinationem*)<sup>66</sup>.

Dans ces souvenirs, rédigés en 1488, il écrit :

De nos jours, on a renouvelé une ancienne dévotion que pratiquaient les saints. Ils avaient coutume de prier Dieu par cinq *Pater noster* et de saluer la Bienheureuse Vierge Marie par cinquante *Ave Maria* avec assez grande assiduité afin de rendre grâces pour les bienfaits de notre Rédemption.

Denique nostris temporibus innovata est antiqua Sanctorum consuetudo, qui solebant cum quinque *Pater noster* Deum orare, et cum quinquaginta *Ave Maria* beatissimam Mariam Virginem salutare frequentius in gratiarum actionem pro operibus redemptionis nostræ.

---

<sup>65</sup> Voyez les notices d'André Duval, « Fabri (Félix) », DHGE, t. 16, 1967, col. 326-329, et « François (Michel) », DSAM, t. 5, 1963, col. 1115.

<sup>66</sup> Le passage de l'*Evagatorium in Terræ sanctæ, Arabiæ et Egypti peregrinationem* est édité par C. D. Hassler (t. II, pp. 22-24, Stuttgart, 1843) et reproduit par R. P. Mortier, *Histoire des Maîtres généraux de l'ordre des Frères Prêcheurs* (t. IV, Paris, 1909, pp. 638-639 avec une coquille typographique : « misiones » pour « missione »).

La traduction de l'*Evagatorium* de Félix Fabri, commencée sous le titre *Les errances de Frères Félix, pèlerin en Terre Sainte, en Arabie et en Egypte, 1480-1483* (éd. Montpellier, Université Paul Valéry, Cercam, 2000 ; avec en regard le texte latin donné par Hassler), n'est pas encore parvenue au passage que nous citons.

Cette bonne coutume, presque abolie dans nos contrées, fut remise en vigueur, non sans grands travaux, par un éminent professeur de sacrée théologie, Maître Jacques Sprenger, des Frères Prêcheurs du couvent de Cologne. Ce maître et moi, nous étions pour ainsi dire des frères de lait. Tous deux nous avons pris l'habit au couvent de Bâle la même année ; tous deux, au bout d'un an, notre profession faite, nous avons étudié dans les mêmes écoles et sous les mêmes maîtres, et, depuis, nous sommes restés unis d'amitié.

Si j'ai voulu tant en parler, c'est parce que j'ai toujours connu ce vénérable Maître, dès sa jeunesse, très dévot à la Vierge Marie, et jamais il n'a cessé de promouvoir et augmenter ses louanges. Il a travaillé beaucoup auprès du Siège apostolique pour obtenir la bulle qui accorde des indulgences, et il l'a obtenue. Le pape Sixte IV y concède de grandes indulgences à ceux qui récitent trois fois la semaine les cinq *Pater noster* et les cinquante *Ave Maria*.

Hanc salubrem consuetudinem pæne abolitam in nostris partibus renovavit magnis laboribus egregius sacræ theologiæ professor M. Jacobus Sprenger, Ordinis Prædicatorum, Conventus Coloniensis. Hic Magister et ego fuimus, ut ita dicam, collactanei, ambo in Conventu Basileensi induti eodem anno, et anno revoluto professi in eisdem scholis, sub eisdem magistris disciplinati, et hodie familiaritate sumus juncti.

Hoc pro tanto recitare volui, quia magistrum illum venerabilem a juventute novi devotum Virgini Mariæ, et a juventute usque nunc non desistit laudes gloriosissimæ Virginis Mariæ promovere et augmentare. Laboravit enim apud sedem apostolicam pro bulla indulgentiarum eamque obtinuit, in qua S. D. Papa Sixtus IV magnas indulgentias concedit omnibus præfatum numerum *Pater noster* et *Ave Maria* ter in septimana dicentibus.

On appelle cette méthode le Rosaire de la Bienheureuse Vierge. J'ai vu cette bulle, je l'ai lue et transcrite.

Quelques-uns récitent cette prière trois fois par jour, et l'appellent le Psautier de la Bienheureuse Vierge. Pour ceux-ci, on a obtenu de très nombreuses indulgences, une fois pendant la vie et une fois à l'heure de la mort. On appelle cette pratique le Psautier, parce que, comme le Psautier de David, elle contient trois cinquantaines.

Ils disent la première cinquantaine en action de grâces de l'Incarnation et de l'enfance du Christ ; la seconde, pour sa Passion ; la troisième, pour sa glorification.

Quelques autres ajoutent une cinquantaine et récitent donc chaque jour 20 *Pater* et 200 *Ave* puisque, disent-ils, le livre des Psaumes est inachevé sans l'ajout, après *Laudate Dominum de cælis*<sup>67</sup>, des cantiques de l'Ancien et du Nouveau Testament

Quam orationem rosarium beatæ Virginis nuncupant. Hanc bullam ego vidi, perlegi et rescripsi.

Quidam autem præfatam orationem omni die ter dicunt, et nominant eam psalterium beatæ Mariæ, et pro illis sunt impetratæ plurimæ indulgentiæ, semel in vita, et semel in morte. Dicitur autem psalterium, quia psalterium davidicum habet tres quinquagenas, ita et illud.

Et primam quinquagenam ordinant in gratiarum actionem pro incarnatione et pueritia Christi. Secundam ad ejus passionem. Tertiam ad ejus glorificationem.

Alii adhuc unam quinquagenam addunt, et XX *Pater noster* et CC *Ave Maria* dicunt singulis diebus, dicentes, quod liber psalmodum imperfectus est, nisi post : *Laudate Dominum de cælis*, apponantur cantica Veteris et Novi Testamenti,

---

<sup>67</sup> Le psaume 148, *Laudate Dominum de cælis*, est l'un des trois psaumes (148-149-150) désignés sous le nom de *Laudes* qui étaient récités à la fin de l'office du matin dans l'office romain antérieur aux réformes de saint Pie X (bulle *Divino afflatu* du 1<sup>er</sup> novembre 1911) et dans l'office bénédictin (Règle, chapitres 12 et 13).

et des hymnes. C'est pourquoi ils disent la quatrième cinquantaine pour compenser les cantiques et les hymnes, et, ainsi, le Psautier est complet.

Ils avancent une autre raison pour réciter quatre cinquantaines : il ne convient pas moins de bénir la Bienheureuse Vierge et le fruit de ses entrailles pour la très vertueuse et parfaite vie du Christ que pour l'incarnation, la mort et la glorification.

Aussi dans la première cinquantaine, ils contemplent l'incarnation et l'enfance du Christ ;

dans la deuxième, ce qu'il a fait et vécu ;

dans la troisième, sa passion et sa mort ;

dans la quatrième, sa résurrection, sa glorification, celle de sa mère et la nôtre.

Et pour que l'oraison soit davantage ordonnée et moins pénible, ils ont ordonné chaque *Pater* avec ses 10 *Ave* annexés pour rendre grâce de chacun des bienfaits qu'ils contemplent.

et hymni, et ideo quartam quinquagenam dicunt pro canticis et hymnis, ut sit psalterium perfectum.

Aliam rationem, quare quatuor quinquagenas dicunt, assignant, quia non minus decens est, beatam Virginem et fructum ventris ejus benedicere pro virtuosissima et perfectissima vita Christi, quam pro incarnatione et pro ejus morte et glorificatione.

Et ideo in prima quinquagena contemplantur incarnationem et Christi pueritiam.

In II. actionem ejus et vitam.

In III. passionem ejus et mortem.

In IV. resurrectionem ejus, et suam, matris et nostram glorificationem.

Et ut oratio illa magis esset ordinata, et minus tædiosa, ordinaverunt unumquodque *Pater noster* cum annexis X *Ave Maria* ad gratiarum actionem pro aliquo singulari beneficio quod contemplantur.

C'est ainsi qu'ils contemplent

- le 1<sup>er</sup> *Pater* et ses 10 *Ave* pour rendre grâce du bienfait de l'Incarnation,

- le 2<sup>e</sup>, pour celui de la nativité,

- le 3<sup>e</sup>, pour celui de la circoncision et en honneur du nom de Jésus,

- le 4<sup>e</sup>, pour l'offrande des rois,

- le 5<sup>e</sup>, pour le bienfait de l'exinanition<sup>68</sup>, car il a été offert au Temple comme s'il avait été un pécheur, et sa mère a été purifiée comme si elle avait été impure ; et aussi au sujet de la fuite et du retour d'Égypte, ainsi que de l'humble présence aux pieds des docteurs et de l'obéissance à ses parents.

Telle est la première cinquantaine.

Ils ordonnent ainsi la deuxième cinquantaine et disent :

- le 1<sup>er</sup> *Pater* et ses 10 *Ave* pour le bienfait du baptême,

Ut puta, primum *Pater noster* cum suis X *Ave Maria* dicunt pro gratiarum actione pro beneficio incarnationis.

II. *Pater noster* cum suis X *Ave Maria* pro beneficio nativitatis.

III. pro beneficio circumcissionis et nominis Jesu honore.

IV. pro regum oblatione.

V. pro beneficio exinanitionis, quia oblatus in templo tanquam peccator, et mater purificata tanquam immunda. Et de fuga ac reversione de Ægypto, et de humili in schola residentia, et obedientia parentum.

Et hæc est prima quinquagena.

Secundam sic ordinant :  
primum *Pater noster* etim suis decem *Ave Maria* dicunt pro beneficio baptismatis ;

---

<sup>68</sup> On désigne ainsi l'anéantissement de Jésus-Christ qui « a pris la condition d'esclave et s'est rendu semblable aux hommes » (cf. Phil 2, 7), qui « a éprouvé toutes nos infirmités, hormis le péché » (cf. Heb 4, 15).

- le 2<sup>e</sup>, pour la patience face à la tentation au désert,
- le 3<sup>e</sup>, pour l'élection et la vocation des disciples,
- le 4<sup>e</sup>, pour la vie vertueuse, la doctrine éclatante et les miracles,
- la 5<sup>e</sup>, pour l'institution des sacrements, et surtout le bienfait de l'eucharistie.

Ils ordonnent ainsi la troisième cinquantaine et disent :

- le 1<sup>er</sup> *Pater* et ses 10 *Ave* pour toutes les passions intrinsèques du Christ, ses plaintes et l'agonie au Mont des Oliviers,
- le 2<sup>e</sup>, pour l'arrestation et les mauvais traitements tout au long de la nuit,
- le 3<sup>e</sup>, pour l'accusation, le renvoi de juge en juge, la flagellation et le couronnement,
- le 4<sup>e</sup>, pour le procès, la sortie et la crucifixion, et tout ce que le Christ vivant a fait en croix,
- le 5<sup>e</sup>, pour l'expiration, l'ouverture du côté et l'ensevelissement.

secundum pro sustinencia tentationis in deserto ;

tertium pro electione et vocatione discipulorum ;

quartum pro virtuosa vita, doctrina clara et miraculis ;

quintum pro institutione sacramentorum et præcipue pro beneficio eucharistiæ, etc.

Tertiam sic ordinant :

primum pro omnibus intrinsecis Christi passionibus, fletibus et agonia in monte Oliveti ;

secundum pro captatione et castigatione per totam noctem ;

tertium pro accusatione, circumductione, flagellatione et coronatione ;

quartum pro sermocinatione, educatione et crucifixione et omnibus, quæ Christus vivens egit in cruce ;

quintum pro expiratione, lateris apertione et sepelitione.

Ils ordonnent ainsi la quatrième cinquantaine et disent :

- le 1<sup>er</sup> *Pater* et ses 10 *Ave* pour la gloire de la résurrection,
- le 2<sup>e</sup>, pour l'excellence de l'ascension,
- le 3<sup>e</sup>, pour la grâce de l'envoi du Saint-Esprit,
- le 4<sup>e</sup>, en honneur de l'assomption de la Bienheureuse Vierge Marie,
- le 5<sup>e</sup>, pour le jugement plein de clémence<sup>69</sup>.

Et cette façon de prier est dévote et consolante, pourvu que l'homme en prenne habitude.

De plus, Maître Jacques Sprenger, afin de fermer la bouche aux détracteurs de cette dévotion, fit traiter solennellement la question du Rosaire et de ses indulgences dans une séance publique de *Quodlibétales*, à l'Université de Cologne. Il fut prouvé que cette pratique était pure et utile, très agréable à la Bienheureuse Vierge.

En voilà assez avec ce développement.

Quartam quinquagenam sic ordinant :

primum *Pater noster* cum suis decem *Ave Maria* dicunt pro gloria resurrectionis ;

2<sup>m</sup> pro excellentia ascensionis ;

3<sup>m</sup> pro gratiosa Spiritus S. missione ;

4<sup>m</sup> pro honore beatæ Virginis assum[p]tionis ;

5<sup>m</sup> pro potestate judiciaria et pro pio iudicio.

Et est oratio illa devota et solatio, dum homo assuescit.

Insuper præfatus magister Jacobus contra æmulos beatissimæ Virginis Mariæ, qui detrahebant orationibus præfatis, ordinavit, quod materia illa de rosario et indulgentiis fuit disputata publice in universitate Coloniensi in quodlibetis, et inventum est, eam esse puram et utilem, et beatissimæ Virgini acceptissimam.

Et tantum pro hoc sufficiat evagatum me fuisse.

---

<sup>69</sup> Il s'agit du Jugement dernier.

*Unité Pastorale « Saint-Lambert au Cœur de Liège »*

Messes dominicales

Samedi	16h30	Saint-Jacques
<del>Samedi</del>	<del>18h00</del>	<del>Saint-Barthélemy</del>
Dimanche	08h30	Jésuites (Rue Saint-Gilles, 92)
Dimanche	09h15	Saint-Antoine & Sainte-Catherine
Dimanche	09h30	Bénédictines (Boulevard d'Avroy, 54)
Dimanche	10h00	Cathédrale
Dimanche	10h30	Saint-Denis
Dimanche	11h00	Saint-Barthélemy
Dimanche	11h00	Saint-Jacques
Dimanche	11h30	Saint-Christophe (Communauté africaine)
Dimanche	16h30	Cathédrale
Dimanche	18h00	Saint-Jean l'Évangéliste

→ Attention en octobre, pas de messe à 18h à S<sup>t</sup>-Barthélemy.

Messes en semaine

Cathédrale	09h00	Lundi au samedi
Saint-Barthélemy	18h00	Mardi au vendredi
Saint-Denis	11h30	Lundi au vendredi
Saint-Jean	19h30	Mercredi (étudiants)
Bénédictines	12h00	Lundi au samedi
Jésuites	07h00	Lundi au samedi

Confessions et écoute

Saint-Denis	10h00-11h30 et 15h00-17h00	Lundi au vendredi
Cathédrale	09h30-10h00	Sur demande

Adoration

Cathédrale	15h-17h	Lundi au vendredi
	09h30-17h	2 <sup>e</sup> jeudi du mois

Messes dominicales

**SAMEDI (ANTICIPEE)**

En alternance :

17h Lambermont (Saint-Bernard)

(samedis 3 et 17 octobre)

18h Petit Rechain (Saint-Martin)

(samedis 10 et 24 octobre)

En alternance :

17h15 Saint-Remacle

(samedis 10 et 24 octobre)

17h15 Saint-Joseph

(samedis 3 et 17 octobre)

**DIMANCHE**

9h30 Ensival (Assomption)

11h Saint-Antoine - Saint-Hubert

18h Notre-Dame-des-Récollets

*Il est conseillé de s'inscrire par téléphone avant samedi midi :*

\* au secrétariat 087 33 44 86 (lun, mar, jeu, ven de 9 à 12h)

\* auprès du curé Oscar Murekezi 0484 71 21 82

\* auprès du vicaire Thomas Sabbadini 0478 72 52 91

Immaculée Conception (Mamgombroux)

Saint-Hubert (Heusy)

Saint-Nicolas (Stembert)

### **MESSES DOMINICALES**

#### Messe dominicale anticipée le samedi soir

16h Immaculée Conception

17h45 Marie-Médiatrice

#### Messe dominicale le dimanche matin

9h30 Saint-Nicolas

10h Saint-Hubert

11h Sainte-Julienne

### **MESSES EN SEMAINE**

Lundi 8h30 Sainte-Julienne

Mardi 8h30 Immaculée Conception (Mamgombroux)

Mercredi 8h30 Saint-Hubert (Heusy)

Jeudi 8h30 Marie Médiatrice

Vendredi 8h30 Saint-Nicolas (Stembert)